Présidence
Vice-Présidente du conseil d'administration
Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services
Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par :
Anissa DEBAA
Secrétaire des Instances
☎ 02.35.14.67.69
✉ secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN
2 octobre 2026
Délibération n°CA-2026-34

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 28 votants, dont 3 membres représentés.

Dossier d'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) de l'ESITech

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu le dossier d'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) de l'ESITech

Approbation du dossier d'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) de l'ESITech

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Le conseil d'administration approuve le dossier d'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) de l'ESITech.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

ESITech Rouen

Demande d'accréditation pour 2027 des spécialités

Physique pour la Santé

et

Technologies du Vivant

www.esitech.fr

Université de Rouen Normandie
Campus Sciences et Ingénierie du Madrillet
Avenue de l'université
CS70012
76801 Saint-Etienne-du-Rouvray Cedex



Commission des titres d'ingénieur

PRESENTATION GENERALE DE L'ECOLE i
RAPPORT D'AUTOEVALUATION 3
A. L'école et sa gouvernance 3
A.1 Identité et autonomie 3
A.2 Stratégie 4
A.2.1 Responsabilité sociétale et environnementale 4
A.2.2 Politique de site 5
A.2.3 Communication 5
A.3 Gouvernance 8
A.3.1 Instances d'administration 8
A.3.2 Organisation de l'école 8
A.4 Missions de l'école 9
A.4.1 Offre de formation 9
A.4.2 Politique de recherche 12
A.5 Les moyens et leur emploi 13
A.5.1 Ressources humaines 13
A.5.2 Locaux et ressources matérielles 15
A.5.3 Systèmes d'information et moyens numériques 16
A.5.4 Moyens financiers 17
B. Le management de l'école 20
B.1 Principes de pilotage, gestion 20
B.2 Démarche qualité 20
B.2.1 Politique de qualité 20
B.2.2 Amélioration continue 21
B.2.3 Démarche qualité externe hors CTI 22
B.2.4 Suivi de l'évaluation CTI 22
C. Les ancrages et partenariats 23
C.1 Ancrage territorial 23
C.2 Partenariat avec des entreprises 23
C.3 Politique d'innovation et d'entrepreneuriat 24
C.4 Partenariats et réseaux nationaux 25
C.5 Partenariats internationaux 26
D. Les formations d'ingénieur 27
D.1 Élaboration du projet de formation 27
D.2 Compétences visées 29
D.3 Diplôme d'ingénieur en formation initiale 30
D.3.1 Architecture et programme de la formation d'ingénieur 30
D.3.2 Cohérence entre compétences visées et programme de formation 42

D.3.3 Méthodes pédagogiques 43
D.3.4 Équipe pédagogique 45
D.4 La césure 46
D.5 La formation d'ingénieur de spécialisation 47
D.6 Diplôme d'ingénieur par la formation continue et par la VAE 47
D.6.1 Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) 47
D.6.2 Formation continue 47
D.6.3 Validation des acquis de l'expérience (VAE) 47
D.7 École multisites à diplôme unique 47
E. Le recrutement des élèves 48
E.1 Objectifs et filières d'admission 48
E.2 Suivi des résultats de recrutement 50
F. La vie étudiante et la vie associative des élèves-ingénieurs 55
F.1 Accueil et intégration des nouveaux élèves 55
F.2 Vie étudiante 56
G. L'insertion professionnelle des diplômés 58
G.1 Préparation à l'emploi 58
G.2 Résultats de l'insertion (sur les cinq dernières années) 59
G.3 Vie professionnelle des diplômés 62
H. Analyse SWOT de l'ESITech 62

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition des enseignants de l'URN en fonction de leur composante de rattachement 13
Tableau 2 : répartition des enseignants en fonction du statut en pourcentage d'heures présentielles 14
Tableau 3 : surfaces dédiées à l'enseignement..... 16
Tableau 4 : budget de l'ESITech 19
Tableau 5 : répartition des enseignements du premier cycle par domaine 32
Tableau 6 : calendrier de l'alternance en 5e année..... 35
Tableau 7 : nombre de contrats d'alternance..... 35
Tableau 8 : stages obligatoires..... 37
Tableau 9 : part des stages à l'étranger et par des stages de recherche académique 38
Tableau 10 : nombre de diplômes non délivrés par manque de certification en anglais 40
Tableau 11 : pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité 41
Tableau 12 : événements organisés dans le cadre d'Ingenium ou autre..... 42
Tableau 13 : mobilité entrante..... 42
Tableau 14 : répartition CM/TD/TP (maquette 2026-2027) 43
Tableau 15 : nombre d'intervenants et nombre d'heures présentielles effectuées par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des vacataires dans la spécialité TV en 2025-2026. 46
Tableau 16 : nombre d'intervenants et nombre d'heures présentielles effectuées par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des vacataires dans la spécialité PS en 2025-2026..... 46
Tableau 19 : résultats du recrutement depuis 2020 51
Tableau 20 : mentions au bac des admis en PC1 51
Tableau 21 : taux de pression en fonction des différentes voies d'accès 52
Tableau 22 : origine des étudiants arrivant en cycle d'ingénieur 53
Tableau 23 : pourcentage de boursiers et parité (base = primo-entrants)..... 53
Tableau 24 : actions de préparation à l'emploi..... 59
Tableau 25 : proportion des diplômés répondant aux enquêtes sur l'emploi..... 60
Tableau 26 : nombre de diplômés en emploi 60
Tableau 27 : nombre de diplômés déclarant rechercher un emploi (enquête à 6 mois)..... 60
Tableau 28 : temps moyen d'obtention d'un emploi (enquête à 6 mois) 60
Tableau 29 : nombre d'emplois à l'étranger (enquête à 6 mois)..... 61
Tableau 30 : nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèse) et en thèse 61
Tableau 31 : salaire médian (hors thèse)..... 61
Tableau 32 : salaires moyens en € à l'embauche des hommes et des femmes..... 61
Tableau 33 : répartition des emplois par secteur d'activité pour les diplômés 2024 après 6 mois..... 61

Liste des figures

Figure 1 : accès aux spécialités de l'ESITech et aux études de la santé 10
Figure 2 : conditions d'obtention du double diplôme pharmacien-ingénieur 10
Figure 3 : voies d'accès à l'ESITech 50
Figure 4 : taux de boursiers (base = ensemble des étudiants de l'école) 53
Figure 5 : parité F/(F+H) (base = ensemble des étudiants de l'école) 54

Dossier numérique : liste des annexes[1]

Annexe 1	Statuts de l'ESITech
Annexe 2	Note stratégique
Annexe 3	Présentation d'accueil aux étudiants de PC1
Annexe 4	Présentation d'accueil aux étudiants de PC2 et cycle d'ingénieur
Annexe 5	Présentation d'accueil aux étudiants de 5e année
Annexe 6	Liste des membres du Conseil d'École
Annexe 7	Liste des membres du Conseil d'Études et de Perfectionnement
Annexe 8	Arrêté de nomination du directeur
Annexe 9	Convention de délivrance du double diplôme pharmacien-ingénieur
Annexe 10	Rapport social unique de l'URN
Annexe 11	Attribution du bâtiment A à l'ESITech
Annexe 12	Schéma directeur du numérique
Annexe 13	Charte d'utilisation du système d'information
Annexe 14	Règlement intérieur de l'ESITech
Annexe 15	Rapport d'activité de la Maison de l'Entrepreneuriat de l'URN
Annexe 16	Projet de convention avec le GIP Groupe INSA
Annexe 17	Organigramme fonctionnel
Annexe 18	Manuel qualité
Annexe 19	Plan d'action d'amélioration continue
Annexe 20	Gestion documentaire
Annexe 21	Questionnaire type d'enquête sur la qualité des enseignements
Annexe 22	Rapport sur les enquêtes sur les enseignements
Annexe 23	Convention entre le Groupe IMT et l'URN
Annexe 24	Compte-rendu du CEP plénier 2024
Annexe 25	Compte-rendu du CEP plénier 2025
Annexe 26	Compte-rendu du CEP restreint 2025
Annexe 27	Compte-rendu du CEP restreint 2026
Annexe 28	Fiche RNCP 40733 – TV
Annexe 29	Fiche RNCP 40778 – PS
Annexe 30	Consignes de rédaction d'un rapport de stage
Annexe 31	Procédure d'aménagement des études pour raison de santé
Annexe 32	Règlement de scolarité
Annexe 33	Modèle de diplôme TV
Annexe 34	Modèle de diplôme PS
Annexe 35	Liste des entreprises des alternants 2025-2026
Annexe 36	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
Annexe 37	Modification du contrat pédagogique
Annexe 38	Supplément au diplôme – PS
Annexe 39	Supplément au diplôme – TV
Annexe 40	Liste des accords internationaux
Annexe 41	Listes de parrains et marraines de cérémonies de remise des diplômes
Annexe 42	Exemple de convention de stage
Annexe 43	Procédure de mise en place d'une convention de stage
Annexe 44	Supplément au diplôme – TV alternants

[1] Accès par lien de téléchargement direct sur seafile.univ-rouen.fr. L'ordre des annexes ne correspond pas à celui de leur apparition dans le texte.

Annexe 45	Accord de double diplôme avec le Brésil
Annexe 46	Programme de formation ‘Les Jeunes Pousses’
Annexe 47	Maquettes des enseignements PC
Annexe 48	Maquettes des enseignements PS
Annexe 49	Maquettes des enseignements TV
Annexe 50	Accord de double diplôme avec ETS (Québec)
Annexe 51	Exemple de convention de stage
Annexe 52	Procédure de mise en place d’une convention de stage
Annexe 53	Fiches d’évaluation des stages
Annexe 54	Liste des stages 2024-2025
Annexe 55	Procédure de maîtrise des documents
Annexe 56	Enquête type pour les diplômes à 6 mois

PRESENTATION GENERALE DE L'ECOLE

L'école supérieure d'ingénieurs en innovation technologique (ESITech) est l'école interne de l'université de Rouen Normandie, au sens de l'article L713-9 du code de l'éducation. Créée en 2014 (arrêté ministériel du 29 septembre 2014, BOEN du 30 octobre 2014), elle forme des ingénieurs dans deux spécialités : *Physique pour la Santé* (Génie Physique et Santé) et *Technologies du vivant* (Génie Biologique). Elle propose un premier cycle depuis 2018 et forme donc des ingénieurs en 5 ans. L'ESITech est membre du groupe INSA en tant qu'*INSA Partenaire*.

L'école est située sur le campus du Madrillet, à proximité immédiate de l'UFR des Sciences et Techniques (UFR ST) et de l'INSA Rouen Normandie, à 30 minutes du centre-ville de Rouen, par des lignes de tramway, de métro et de bus dont les arrêts sont à proximité.

L'école dispose d'un bâtiment en propre sur le site de l'université accueillant un amphithéâtre de 250 places, 3 salles de travaux pratiques, une salle pour travaux dirigés et des bureaux (dont deux pièces affectées au BDE). Cependant, la plupart des enseignements ont lieu dans des salles de l'UFR ST.

L'école dispose d'un budget propre en fonctionnement et en investissement, affecté à la pédagogie. Elle utilise les services centralisés de l'université pour la santé, le social, le handicap, la documentation, l'international, etc.

L'école compte actuellement 233 étudiants en 2025-2026, parmi lesquels 73% de filles, 32% de boursiers et 9% étudiants étrangers. Il y a environ une trentaine d'étudiants par année et par spécialité.

L'école compte, à la rentrée 2025, 11 enseignants et enseignants chercheurs (4 Pr, 5 MCF, 2 ESAS) qui lui sont affectés, mais de nombreux enseignants de l'université de Rouen Normandie et d'enseignants vacataires participent aux enseignements. Le personnel administratif et technique se compose de 3 personnes : 3 affectées à l'administration et un technicien en biologie.

Les spécialités de l'ESITech s'appuient sur un tissu industriel local très dense en entreprises pharmaceutiques, cosmétiques et de dispositifs médicaux. Par l'intermédiaire de l'université de Rouen Normandie, l'école adhère à la filière pharmaceutique PolePharma, au pôle de compétitivité Cosmetic Valley, à France Biolead et à Atlanpole Biotherapies.

L'école réalise aussi une formation par la recherche grâce à l'intervention des enseignants-chercheurs qui y enseignent, notamment par l'encadrement de projets tutorés et stages, et qui sont membres des laboratoires de l'université : GPM (matériaux), CORIA (combustion, optique, mécanique des fluides), GlycoMev (physiologie et glycobiologie végétales), CBSA (microbiologie), etc.

Formation

L'ESITech est une école d'ingénieurs en 5 ans. Elle dispose donc d'un premier cycle. Durant une des deux années du premier cycle ou les deux années, les étudiants peuvent suivre une option santé (LAS[2]), qui leur permet d'accéder en 2e année d'études de médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique. Ils quittent alors l'école et rejoignent l'UFR Santé de l'université de Rouen Normandie. S'ils s'orientent vers la pharmacie, ils peuvent réintégrer l'école en 4e année, pour obtenir les double diplôme pharmacien-ingénieur : la 6e année d'études de pharmacie est substituée par la 4e et 5e année de l'ESITech dans l'une des deux spécialités (vote de la CFVU du 23/06/2023). Afin de répondre aux textes réglementaires, les étudiants qui suivent l'option santé sont parallèlement inscrits en première année de licence de physique à titre gracieux.

[2] Licence Accès Santé

Le recrutement se fait au niveau bac sur ParcourSup, suivant deux voies d'accès : une voie gérée par le Groupe INSA pour la 1e année sans option santé et une voie gérée par l'école pour la 1e année avec option santé. Un recrutement se fait également au niveau de la 3e année pour accéder au cycle ingénieur. Là encore, il y deux voies d'accès : celle gérée par l'école pour les étudiants de l'université de Rouen Normandie et celle gérée par le Groupe INSA pour les étudiants hors université de Rouen Normandie. Les recrutements dans les autres années sont anecdotiques (1 à 2 par an).

Les deux spécialités forment des ingénieurs scientifiques. Les deux diplômes sont préparés par la voie de la formation initiale sous statut d'étudiant.

La spécialité Physique pour la Santé forme des ingénieurs multidisciplinaires avec des compétences dans les domaines de l'optique, des matériaux, de l'instrumentation, de l'énergétique, du calcul scientifique et de la biologie (physiologie, microbiologie : contamination, bioréacteurs). Ces compétences trouvent des applications dans le domaine des dispositifs médicaux, de la maintenance dans les industries de santé et de cosmétique.

La spécialité Technologies du Vivant forme des ingénieurs en biotechnologies, c'est-à-dire capables de mettre en œuvre toutes les étapes de la production d'une molécule d'intérêt (en particulier, un biomédicament) par des organismes vivants et sa mise en forme et son contrôle jusqu'aux produits commercialisés. Ces compétences trouvent leur application dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique et cosmétique.

Lors de la 5e année de chacune des spécialités est offerte une option, bioproduction, en contrat de professionnalisation, en partenariat avec le Groupe IMT, leader français de la formation professionnelle pour l'industrie pharmaceutique, qui met ainsi à disposition ses installations dédiées à la bioproduction.

De nombreux enseignements sont communs entre les deux spécialités, donnant une cohérence à l'école, dont la thématique principale est devenue au fil des années l'ingénierie pour la santé et le bien-être.

Les métiers des diplômés de l'école sont principalement dans la R&D, l'industrialisation, le support production, la qualité, la gestion de projet, dans des proportions différentes selon les spécialités et, suivant le parcours des étudiants, notamment à travers les stages réalisés.

En 2024, le taux d'emploi des diplômés est de 86% à 6 mois et le salaire moyen est de 37 k€ hors primes et de 40 k€ avec primes. Le taux de CDI est de 64%. Le temps moyen d'obtention du premier emploi est de l'ordre d'un mois.

RAPPORT D'AUTOEVALUATION

A. L'école et sa gouvernance

A.1 Identité et autonomie

L'ESITech ou École d'Ingénieur en Innovation Technologique, est l'école d'ingénieurs de l'université de Rouen Normandie (URN), au sens de l'article L713-9 du code de l'éducation (voir statuts en annexe 1).

(a) Autonomie pédagogique

L'école est une composante de l'université de Rouen Normandie. À ce titre, elle décide de sa pédagogie en toute indépendance, dans le cadre des limites budgétaires décidées par le Conseil d'Administration de l'URN. Les modifications de programme sont suggérées par le Conseil d'École, le Conseil de Perfectionnement ou par les équipes pédagogiques. Elles sont ensuite adoptées par le Conseil d'École, puis sont validées par la CFVU[3] de l'URN, qui en examine la forme, mais pas le contenu pédagogique.

(b) Autonomie en communication

La communication s'appuie sur les différentes appartenances ou partenariats de l'école :

- Communication commune de l'université de Rouen Normandie, à travers des plaquettes conformes à la charte graphique de l'université et la participation à des actions de communication de l'établissement (salon de l'Étudiant, par exemple).
- Communication via le Groupe INSA comme école partenaire : plaquettes du groupe INSA, site internet du groupe, représentation aux stands du groupe INSA dans les salons (Salon de l'étudiant, Studyrama) et ses journées Portes Ouvertes, notamment.
- Communication propre à l'ESITech : plaquettes spécifiques, participation à des forums ou à des salons ciblés 'écoles d'ingénieurs', journée Portes Ouvertes.

(c) Autonomie financière

L'attribution du budget se fait par la procédure suivante :

- conférence ressources avec la direction des affaires financières, les vice-présidents et la DGS de l'URN en octobre/novembre ;
- arbitrage et vote du budget par le CA de l'URN.

Une fois le budget attribué, le directeur de l'ESITech est ordonnateur secondaire. L'école le gère donc en totale autonomie dans le cadre des règles de la comptabilité publique.

(d) Procédure de recrutement de personnels

La procédure de recrutement des personnels affectés à l'ESITech suit la réglementation valable dans l'enseignement supérieur :

- Les propositions de création de postes sont discutées en équipe de direction. Les profils de poste sont rédigés par l'école. Lorsque l'emploi est en partie lié à un laboratoire de recherche (poste d'enseignant-chercheur ou de BIATSS enseignement/recherche), le directeur de l'ESITech contacte le laboratoire concerné par le domaine et la rédaction du profil se fait de façon conjointe.

[3] Conseil des Formations et de la Vie Universitaire

- Les demandes de poste sont discutées au sein de l'université et arbitrées par le Conseil Académique de l'URN.
- Lorsqu'un poste d'enseignant ou d'enseignant-chercheur est attribué à l'ESITech, au moins un membre du Comité de Sélection représente l'école et est chargé de veiller à ce que la personne recrutée corresponde bien au profil enseignement.
- Le directeur de l'ESITech dispose d'un droit de véto concernant l'affectation d'un candidat au poste.

(e) Absence de COM (contrat d'objectifs et de moyens)

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de contrat d'objectifs et de moyens négocié avec la présidence de l'URN.

Éléments de preuve

	Statuts de l'ESITech	Annexe 1
	Pas de contrat d'objectif	-

A.2 Stratégie

Éléments de preuve

	Note stratégique	Annexe 2

A.2.1 Responsabilité sociétale et environnementale

L'ESITech est engagée dans la mise en place d'une démarche pour le développement durable et la responsabilité sociétale à travers l'URN qui a établi un Schéma Directeur DD&RSE et a créé en 2022 un institut des transitions (T.URN).
Dans ce cadre, l'école, bien que non soumise aux règles concernant la licence qui ont rendu obligatoires cet enseignement, a mis en place les cours sur le changement climatique et le développement durable en 2e année de premier cycle.
D'autre part, elle délivre des enseignements de sensibilisation concernant la responsabilité des ingénieurs dans leur entreprise, vis-à-vis de la société, ou de l'environnement : éthique de l'expérimentation animale, risque OGM.

Concernant la prise en charge des étudiants en situation de handicap, l'école s'appuie complètement sur la mission handicap de l'URN.

L'égalité femmes-hommes est une thématique dans laquelle l'URN est pleinement engagée. Il y a en particulier une vice-présidente chargée de la diversité. Une cellule d'écoute et un processus de signalement est mis en place par l'URN.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Le site de l'institut TURN de l'URN	https://turn.univ-rouen.fr/
	L'espace Handicap de l'URN	Lien
	Dispositif d'écoute et processus de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes	Lien

A.2.2 Politique de site

Par l'intermédiaire de l'université de Rouen Normandie, l'ESITech fait partie de la COMUE Normandie Université, qui regroupe également l'université de Caen Normandie, l'université Le Havre Normandie, les écoles d'ingénieurs : ENSICAEN, INSA Rouen Normandie, l'école d'architecture ENSA Normandie. En tant que membres associés, Builders École d'ingénieurs, CESI, l'ESIGELEC, UniLaSalle, l'ESAM Caen/Cherbourg, l'ESADHaR, l'EM Normandie, NEOMA Business School, le CHU de Caen Normandie, le CHU de Rouen Normandie, le Centre François Baclesse[4], le CROUS Normandie et le GIP Labéo[5], y participent également. Cependant, l'inefficacité de ce regroupement a été constaté en 2025 par les membres et l'année 2026 devrait voir la dissolution de la COMUE Normandie Université au profit de conventions bi- ou multilatérales entre universités et écoles.

Au niveau régional, l'ensemble des écoles d'ingénieurs de Normandie se sont rassemblées dans un « pôle d'ingénierie et d'architecture », appelé Normandie Tech. L'ESITech fait partie de ce consortium. L'objectif est de promouvoir la qualité et la diversité des formations d'ingénieurs proposées par les écoles normandes auprès des entreprises. Cette association est cependant peu active depuis 2022.

Au niveau du campus, l'association « Campus des Sciences et d'Ingénierie Rouen Normandie » a été créée en juillet 2017. L'URN y est adhérente et, donc l'ESITech. Il y a peu d'activités depuis 2023.

Au niveau de la métropole, il existe une association appelée CESAR[6] regroupant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la métropole de Rouen. Son activité était faible, mais pourrait reprendre en 2026.

Le lien local majeur est évidemment avec l'INSA Rouen Normandie, considéré comme « INSA de proximité » au sein du Groupe INSA.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Le site de la COMUE Normandie Université	Lien
	Le site du « Campus des Sciences et d'Ingénierie Rouen Normandie »	Lien
	Projet de convention au sein du GIP Groupe INSA	Annexe 16

A.2.3 Communication

(a) La communication interne

- La communication formelle à destination des étudiants

Différents moyens sont mis en œuvre pour la communication vers les étudiants :

→ Les listes de diffusion

La communication officielle se fait par mail vers les listes de diffusion des étudiants (une liste par année). Conformément au règlement de scolarité, l'étudiant a le devoir de consulter ses mails au moins une fois par jour ouvrable. Lors des présentations de rentrée, une information technique lui est donnée sur les façons pratiques de consulter ses mails sur son téléphone portable ou sur son ordinateur.

→ La plateforme pédagogique

[4] Centre de lutte contre le cancer

[5] Pôle d'analyses et de recherche de Normandie, dans les domaines de santé animale, analyses de l'eau ou des produits alimentaires.

[6] Conseil de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen

Un espace est réservé sur UniversiTICE, plateforme pédagogique de l'URN, pour les documents officiels (règlement de scolarité, modalités de contrôle des connaissances et des compétences, etc.) et des informations pratiques (aide à la recherche de stage, santé, international, etc.).

→ Les emplois du temps

Les emplois du temps sont disponibles sur https://adecampus.univ-rouen.fr. L'étudiant peut ajouter le sien à son agenda personnel pour l'afficher sur son smartphone.

→ Les représentants étudiants

Les représentants étudiants aux Conseils sont les interlocuteurs privilégiés concernant l'organisation de la pédagogie (contrôle des connaissances et des compétences, règlement de scolarité, etc.). Une discussion est en général établie avant la prise de décision en Conseil.

- La communication formelle à destination des enseignants

L'information à destination des équipes pédagogiques se fait également par l'intermédiaire des listes de diffusion. D'autre part, une réunion hebdomadaire de l'équipe de direction permet un échange d'informations qui sont ainsi relayées par les responsables d'année (voir organigramme) auprès des équipes pédagogiques.

- La communication informelle

La taille de l'école étant petite, la communication interne est aisée : les bureaux du service administratif sont ouverts aux étudiants, qui peuvent venir exposer leurs problèmes. Cette communication informelle est extrêmement importante et fortement appréciée par les étudiants. Cette relation directe permet d'agir sur le savoir-être de l'étudiant ESITech, en détectant rapidement des comportements à modifier pour une meilleure insertion dans l'entreprise.

(b) Communication externe

Compte tenu de l'effectif réduit de l'école, il n'y a pas de personnel dédié à la communication à l'ESITech. Elle se fait donc sur la base du volontariat par les membres de l'équipe pédagogique et administrative, en liaison avec le service communication de l'URN.

La stratégie de communication vise principalement deux cibles :

- Les élèves et étudiants, potentiels futurs candidats

Il s'agit de porter l'information sur l'existence de l'école et de ses formations. On vise donc d'abord les élèves du secondaire et leurs familles. Les actions de communication qui en découlent sont les suivantes :

- Présentation de l'ESITech sur des supports largement accessibles au niveau national : site internet, intégration de l'ESITech dans les supports de l'URN et du Groupe INSA ;
- Présentations de l'école dans les lycées de la région ;
- Participation aux salons : Studyrama (stand ESITech indépendant) et salon de l'Etudiant (intégré dans le stand de l'URN) ;
- Participation à la journée Portes Ouvertes pour les post-bac de l'INSA Rouen Normandie ;
- Participation à la journée Portes Ouvertes de l'URN ;
- Participation à la journée poursuite d'études de l'URN ;
- Par l'intermédiaire du Groupe INSA, l'ESITech, école partenaire, est représentée sur l'ensemble des salons où le groupe est présent ;
- Par l'intermédiaire du Groupe IMT, partenaire pour l'alternance, sur l'ensemble des salons où le groupe est présent ;
- Participation d'étudiants de l'ESITech aux forums de poursuite d'études de leur ancien établissement ;

- Participation à la semaine 'Campus Ouvert' de l'URN, qui permet à des lycéens d'assister à des cours à l'ESITech.

Les supports de communication sont téléchargeables sur le site internet. L'école apparaît également dans les supports de communication du Groupe INSA.

Des entretiens individuels par téléphone ou par visioconférence sont proposés aux familles, à la demande, comme indiqué sur le site internet de l'école.

- Les entreprises

L'ESITech adhère, par l'intermédiaire de l'URN, aux filières industrielles locales et aux pôles de compétitivité : PolePharma pour l'industrie pharmaceutique, Cosmetic Valley pour l'industrie cosmétique, Atlanpole Biotherapies pour les sciences médicales. Elle participe ainsi à des actions menées par ces filières : participation aux Conseils d'Administration, à des événements, à des séminaires ou colloques, etc.

La communication la plus efficace vers les entreprises passe par le placement de stagiaires, dont la qualité est reconnue.

L'école organise également un événement, appelé Café Coaching, permettant la rencontre entre étudiants et entreprises, en partenariat avec l'UFR des Sciences et Techniques de l'URN, sur le Campus Sciences et Ingénierie (site de l'ESITech).

Par son partenariat avec le Groupe IMT pour l'alternance en 5e année, l'ESITech bénéficie de la communication vers les entreprises du secteur pharmaceutique à travers les plaquettes et les actions de communication de ce groupe, en particulier son journal Passerelles, largement diffusé dans l'industrie.

- La transparence

Les informations sur le fonctionnement de l'école et la qualité des formations sont mises à disposition du public sur le site internet : lien vers les Données Certifiées du site de la CTI, maquettes d'enseignement et liens vers le syllabus.

- Le grand public

L'ESITech est présente lorsque des actions de diffusion de la science sont organisées : expositions organisées par l'Atrium (espace régional des savoirs et de l'orientation installé à Rouen), Fête de la Science.

- Le dépôt de la marque

La marque ESITech a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI[7] en 2015. Le renouvellement a été fait en février 2026 par l'URN, qui en est propriétaire.

Éléments de preuve et compléments d'information

Le site internet de l'ESITech	Lien
Les plaquettes de communication	Lien
Les pages d'information à destination des étudiants de la plateforme pédagogique UniversiTICE (nécessite login/mot de passe)	Lien
Le guide des spécialités du Groupe INSA	Lien

[7] Institut National de la Propriété Intellectuelle

Le café-coaching	Lien
La présentation d'accueil de la 1e année de 1er cycle	Annexe 3
La présentation d'accueil des 2e, 3e année et 4e année	Annexe 4
La présentation d'accueil des 5e année	Annexe 5
La page LinkedIn de l'école	Lien

A.3 Gouvernance

A.3.1 Instances d'administration

L'ESITech est administrée par un Conseil d'École (CE), dont la composition est définie par les statuts. Le CE se réunit en général 3 fois par an (automne, hiver, printemps). Quatre représentants[8] des élèves ingénieurs font partie du CE. À leur demande, d'autres étudiants peuvent être invités (représentants du BDE par exemple).

L'école dispose d'un Conseil de Perfectionnement. Il se réunit au moins deux fois en formation restreinte aux étudiants, enseignants et administratifs, pour l'examen des enquêtes de satisfaction, les propositions de changements de maquettes, etc. et une fois en formation complète, avec les membres extérieurs, pour discuter de l'adéquation de la formation aux compétences recherchées dans l'industrie et pour examiner comment les besoins industriels évoluent.

L'ESITech ne gère pas la recherche. Elle ne dispose donc pas de Conseil Scientifique (CS). Elle dépend donc des CS de l'UFR ST pour la gestion des enseignants-chercheurs, du Conseil Académique (CAC) de l'URN et de la Commission de la Recherche (CR) de l'URN.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Composition du Conseil d'École	Annexe 6
	Composition du Conseil de Perfectionnement	Annexe 7

A.3.2 Organisation de l'école

L'ESITech est dirigée par une équipe de direction, qui comprend l'ensemble des responsables d'années et de spécialités, ainsi que les 3 membres de l'administration. Celle-ci se réunit de façon hebdomadaire, est animée par le directeur et discute aussi bien de stratégie que de l'organisation pédagogique. Chaque réunion produit un relevé de décisions, dont le suivi est décrit dans la partie 'amélioration continue'. Elle invite toute personne qui peut éclairer ses décisions.

Le directeur actuel est à son deuxième mandat de 5 ans, qui se terminera le 8 septembre 2026.

L'organigramme fonctionnel est présenté sur annexe 17.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Arrêté de nomination du directeur	Annexe 8
	Organigramme	Annexe 17

[8] Les statuts prévoient également 4 suppléants. Il est convenu que les 8 étudiant peuvent assister au CE et participer au débat, même s'il n'y a que 4 voix dans le collège étudiant.

A.4 Missions de l'école

A.4.1 Offre de formation

La mission de l'ESITech est d'offrir aux étudiants par les formations qu'elle propose ou par des passerelles vers d'autres formations de l'URN le plus grand choix possibles de *métiers liés à la santé et au bien-être*. Elle propose actuellement un premier cycle (PC) de 2 ans, suivi de deux spécialités d'ingénieurs : Technologies du Vivant (TV) et Physique pour la Santé (PS). Son premier cycle est aussi une passerelle vers les études de santé (médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie), autrement dit une LAS[9], telle que définie par la réforme des études de santé de 2019[10]. Depuis septembre 2023, elle propose la possibilité de suivre conjointement les deux formations de pharmacie et de l'ESITech avec la délivrance des deux diplômes : docteur d'État en pharmacie et ingénieur de l'ESITech.

Historique

Année	**Événement**
2014	Création de l'école avec deux spécialités : • Technologies du Vivant • Génie Physique
2015	• Adhésion au Groupe INSA • Convention avec l'INSA Rouen Normandie
2018	Création du premier cycle
2019	Ouverture de l'alternance (sous contrat de professionnalisation) aux étudiants de 5e année de la spécialité TV
2021	Mise en place de la LAS en premier cycle
2022	Transformation de la spécialité *Génie Physique* en *Physique pour la Santé*
2023	Mise en place du double diplôme pharmacien-ingénieur
2024	Fin de la convention avec l'INSA Rouen Normandie
2025	Ouverture de l'alternance (sous contrat de professionnalisation) aux étudiants de 5e année de la spécialité PS

Le premier cycle avec LAS

Le premier cycle de l'ESITech (ou classe préparatoire intégrée) est une formation post-bac généraliste permettant aux étudiants d'avoir les bases en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, pour leur permettre de poursuivre dans l'une des deux spécialités, TV ou PS, de l'école.

Pour accéder aux études de santé, il existe depuis 2020 deux voies principales : (i) un PASS[11] comprenant une majeure en santé avec une mineure d'une autre discipline ; (ii) une L.AS[12] ou année de licence dans une autre discipline que la santé avec une mineure santé. Chacune des voies a un nombre de places réservées en 2e année des études de santé. Les étudiants de la 1e année et de la 2e année du premier cycle de l'ESITech peuvent suivre une option *accès santé* et, s'ils le souhaitent, postuler à l'examen de passage en 2e année de santé. Pour respecter la réglementation, ils bénéficient à titre gracieux, d'une inscription secondaire en L1 physique. Si l'étudiant obtient son passage en 2e année de

[9] Licence Accès Santé
[10] Décret du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
[11] PASS = parcours d'accès spécifique santé
[12] LAS = licence accès santé

santé, il peut quitter l'ESITech (Figure 1). L'intérêt de l'école de participer à cette passerelle est de permettre à l'étudiant de réfléchir à son projet professionnel et, en particulier, à ses réelles motivations pour accéder aux formations de santé : il y a chez les élèves du secondaire une grande ignorance des autres métiers de la santé. C'est aussi de proposer aux familles une formation amenant avec certitude à un titre qu'elles considèrent comme prestigieux : docteur d'état en médecine, docteur d'état en pharmacie ou ingénieur dans l'une des spécialités TV ou PS. C'est, par ailleurs, possible de poursuivre en thèse après obtention du diplôme d'ingénieur TV ou PS.

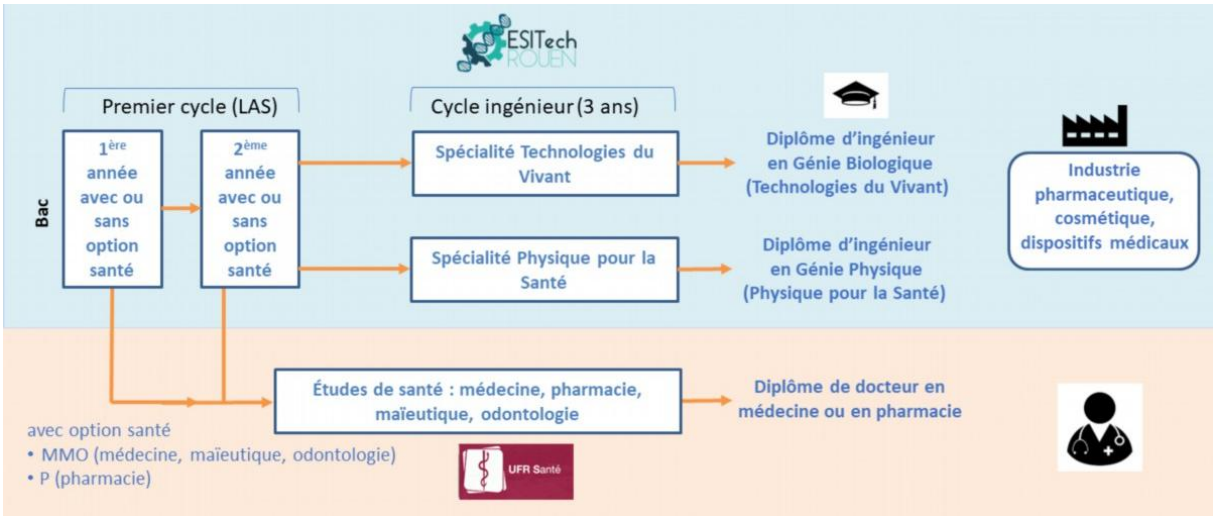


Figure 1 : accès aux spécialités de l'ESITech et aux études de la santé

La possibilité d'obtenir le double diplôme pharmacien-ingénieur

L'étudiant qui choisit l'option pharmacie et qui obtient son passage en 2e année d'études pharmaceutiques a la possibilité de revenir à l'ESITech pour obtenir les diplômes 'docteur d'état en pharmacie' et 'ingénieur ESITech', conformément à accord interne à l'URN entre l'ESITech et l'UFR Santé (annexe 9). Les deux spécialités TV et PS lui sont ouvertes. D'un point de vue pratique, la 6e année de pharmacie est remplacée par les 4e et 5e année d'études d'ingénieurs (Figure 3). La possibilité d'obtenir les deux diplômes existe déjà dans plusieurs écoles d'ingénieur : école des Mines d'Albi, ENSIC, Polytech Nantes, ENSTBB, etc.

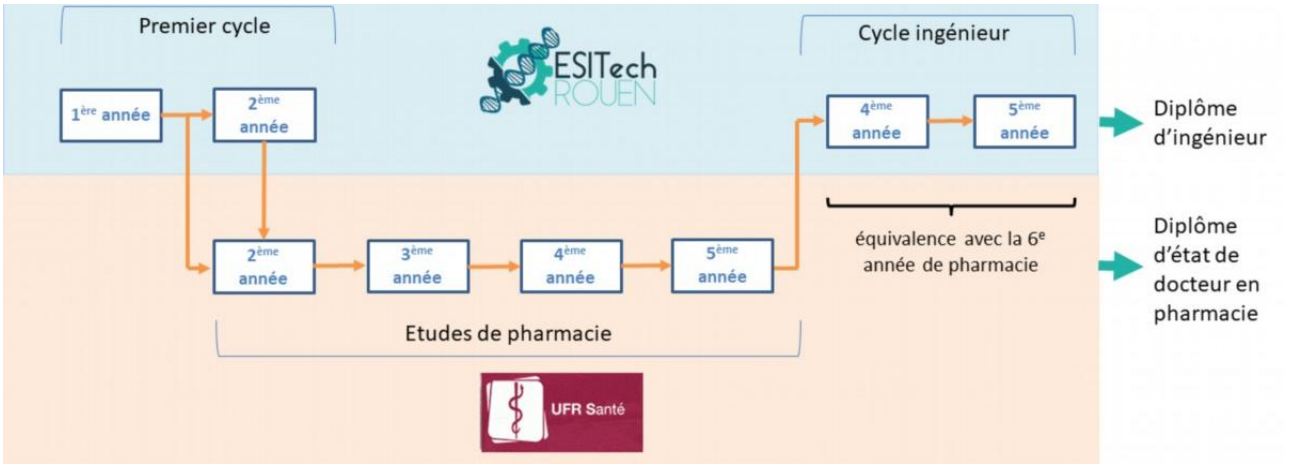


Figure 2 : conditions d'obtention du double diplôme pharmacien-ingénieur

La spécialité Technologies du Vivant

La spécialité Technologies du Vivant est destinée à former des professionnels capables de concevoir, optimiser, piloter et contrôler des procédés permettant de produire des molécules d'intérêt (biomédicaments) à partir d'organismes vivants.

Il existe en effet deux types de médicaments : (i) ceux qui sont produits à partir de la chimie, en général, de petites molécules ; (ii) ceux produits par des organismes vivants (levures, microalgues, cellules de mammifère, bactéries) qui servent de micro-usines pour la fabrication de la molécule d'intérêt. Cette classe de biomédicaments, souvent de grosses molécules ou des assemblages de grosses molécules (vaccins, anticorps, protéines recombinantes, hormones, etc.) est beaucoup complexe à produire. Son coût de revient est également extrêmement élevé[13]. Malgré ces difficultés, le biomédicament est cependant un médicament d'avenir.

L*a spécialité Physique pour la Santé*

La spécialité Physique pour la Santé est destinée à former des professionnels capables de concevoir, optimiser et d'organiser la production de dispositifs médicaux, ainsi que d'assurer l'installation et la maintenance d'équipements utilisés dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques. Elle forme donc des ingénieurs connaissant quasiment tous les domaines de la physique, ayant des notions de biologie.

Statuts des étudiants

Les deux formations TV et PS sont accessibles en FISE, FC et VAE. La 5e année de TV peut être suivie en alternance, sous contrat de professionnalisation, en partenariat avec le Groupe IMT, leader de la formation professionnelle pour l'industrie pharmaceutique. Dans le cadre de l'AMI CMA[14] BIOT2@Normandie, obtenue en juin 2023, dont la thématique est le biotesting[15], quelques places sont prévues pour des étudiants de la spécialité PS.

Cette 5e année en alternance ne se fait actuellement qu'en contrat de professionnalisation. Certaines entreprises préférant signer un contrat d'alternance pour des raisons financières refusent donc certains de nos étudiants. **L'ESITech demande donc l'autorisation de réaliser cette dernière année d'alternance sous contrat d'apprentissage**.

Il n'y a pas, à court terme, de projet d'ouverture de nouvelles spécialités d'ingénieur.

Formations initiales hors diplômes d'ingénieur

L'école ne propose aucune autre formation que les formations d'ingénieur.

Éléments de preuve et compléments d'information

Décret du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique	Lien
Conditions d'accès au double diplôme pharmacien-ingénieur	Annexe 9

[13] Le coût de production du paracétamol, produit à partir de la chimie, est de quelques centaines d'euros par tonne, tandis que le coût de production de l'insuline, produite à partir d'une bactérie, est de plusieurs centaines de milliers d'euros.

[14] Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030 – Campus et Métiers d'Avenir

[15] La production de biothérapies implique des analyses tout au long du procédé de bioproduction et une caractérisation fine des produits finaux de plus en plus complexes. L'ensemble de ces besoins analytiques correspond au Biotesting. Les techniques utilisées sont bien souvent basées sur des principes physiques (spectroscopie Raman, par exemple).

A.4.2 Politique de recherche

L'ESITech est une composante de l'URN et, compte tenu de ses statuts, n'a pas vocation à organiser la recherche. Les 9 enseignants-chercheurs qui y sont affectés dépendent du CS[16] de l'UFR ST et du CAC[17] de l'URN pour la partie recherche de leurs missions.

L'école a cependant de très fortes relations avec les laboratoires qui ont soutenu sa création et continuent à la soutenir en accueillant des étudiants en stage de découverte de la recherche, en permettant aux étudiants de PS après avis du jury de faire une 5e année spécialisée dans le master associé au laboratoire, en proposant des projets, en facilitant son fonctionnement ou en sélectionnant des diplômés pour des poursuites en thèse :

- Le CORIA (Complexe de Recherche Interprofessionnel en Aérothermochimie), localisé au Madrillet, accueille 3 enseignants-chercheurs de l'ESITech. C'est un laboratoire de combustion, sous tutelle de l'Université de Rouen Normandie, de l'INSA de Rouen et du CNRS. Il est composé de 3 départements : Optique et Lasers, Écoulements Réactifs et TASC (Turbulence, Atomisation, Sprays et Chaos). Il accueille 3 enseignants-chercheurs rattachés à l'ESITech (2 Pr, 1 MCF).
- Le GPM (Groupe de Physique des Matériaux), localisé au Madrillet, accueille 2 enseignants-chercheurs rattachés à l'ESITech. La technicienne biologiste de l'ESITech effectue également une mission de recherche au sein de ce laboratoire (50%). Ses tutelles sont l'Université de Rouen Normandie, l'INSA Rouen Normandie et le CNRS. Il accueille 1 Pr et une MCF rattachés à l'ESITech.
- Le CBSA (Communication Bactérienne et Stratégies Anti-infectieuses - UR 4312), localisé sur le site universitaire d'Évreux et sur Caen, sous tutelle de l'Université de Rouen Normandie et de l'université de Caen Normandie, accueille 2 enseignants-chercheurs (1 Pr, 1 MCF) de l'ESITech.
- Le LMRS (Laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem), localisé au Madrillet, sous tutelle de l'Université de Rouen Normandie et du CNRS, accueille 1 enseignant-chercheur (MCF),
- GlycoMEV (Glycobiologie et Matrice Extra cellulaire Végétale) est sous tutelle de l'Université de Rouen Normandie, localisé sur le site universitaire de Mont-Saint-Aignan et accueille 1 enseignant-chercheur (1 MCF).

Éléments de preuve et compléments d'information

	Publications des enseignants-chercheurs de l'école (liste des publiants de l'école et nombre des publications), si le laboratoire d'affiliation n'est pas évalué par le Hcéres	Tous les laboratoires sont évalués par l'HCERES
	Laboratoires en propre ou en partenariat accueillant des enseignants-chercheurs de l'école	ci-dessus
	Lien vers les rapports Hcéres du ou des laboratoires : • CBSA • LMRS • GlycoMeV • CORIA • GPM	 lien lien lien lien lien

[16] Conseil Scientifique
[17] Conseil Académique

A.5 Les moyens et leur emploi

A.5.1 Ressources humaines

(a) Part d'enseignants-chercheurs

L'ESITech étant une composante de l'URN, ce sont principalement des enseignants-chercheurs qui lui sont affectés (9 en 2025-2026). Un grand nombre d'enseignants-chercheurs des autres composantes de l'université interviennent à l'école.

61 enseignants-chercheurs (39 MCF et 22 Pr) de l'URN interviennent devant les étudiants de l'ESITech pour environ 60% des heures présentielles effectuées (PC + TV + PS) et 62% (TV + PS). 24 d'entre eux font au moins un quart de leur service à l'ESITech, pour un total de l'équivalent de 25,7 ETP[18]. La répartition entre composantes d'appartenance est donnée sur le Tableau 1 : répartition des enseignants de l'URN en fonction de leur composante de rattachement.

	Total de toutes les composantes	ESITech	UFR Sciences et Techniques	UFR Santé	IUT Évreux	UFR STAPS	Institut TURN
MCF	39	4	31	2	2	0	0
Pr	22	4	16	2	0	0	0
ESAS[19]	13	2	5	0	0	5	1
Autre titulaires (ATER, PAU, etc.)	2	1	1				
Total	76	11	53	4	2	5	1

Tableau 1 : répartition des enseignants de l'URN en fonction de leur composante de rattachement

(b) Part d'enseignants permanents

13 enseignants permanents (ESAS) de l'URN interviennent à l'ESITech, pour environ 11,5% des heures effectuées. Parmi ceux-ci, 2 sont rattachés à l'ESITech.

(c) Vacataires et autres enseignants

L'ensemble des vacataires représente 27% des heures présentielles effectuées à l'ESITech (PC + TV + PS) et 26% des heures en spécialité (TV + PS). Le Tableau 2 présente la répartition de la charge d'enseignement par type d'enseignant.

Les vacataires issus de l'entreprise sont au nombre de 27, soit environ 12% du total des heures présentielles d'enseignement assurées à l'ESITech en cycle d'ingénieur[20].

[18] Équivalent Temps Plein d'un enseignant-chercheur, c'est-à-dire 192 hTD.
[19] Enseignant du Secondaire Affecté au Supérieur
[20] Hors intervenants Groupe IMT

	Nombre d'enseignants	PC	TV+PS	PC+TV+PS
Enseignants du secondaire	8	17%	5%	8%
Personnels de laboratoire ou d'organismes de recherche	7	0%	2%	1%
Enseignants du supérieur d'autres établissements	6	0%	4%	3%
Professionnels + PAU	27	5%	12%	10%
Doctorants et post-doc + ATER	14	7%	3%	4%
MCF et Pr de l'URN	61	56%	62%	60%
ESAS de l'URN	13	15%	12%	13%
Total	136	100%	100%	100%

Tableau 2 : répartition des enseignants en fonction du statut en pourcentage d'heures présentielles

(d) Enseignants internationaux

Il n'y a pas pour l'instant d'enseignants internationaux à l'ESITech.

(e) Personnels administratifs et techniques de l'école

L'ESITech dispose de 4 personnels techniques et administratifs :

- Une directrice administrative de composante (assistant-ingénieur), affectée à l'ESITech au 5 janvier 2026.
- Un assistant-administratif (CDI de droit public) : assistance à la pédagogie, assistance au recrutement, accueil, gestion financière, etc.
- Un secrétaire administratif (adjoint-technique) : gestion des heures d'enseignement, accueil, etc.
- Une technicienne en biologie (Tech BAP A)

Pour la plupart des tâches administratives, l'école bénéficie des services communs de l'URN : communication, gestion du web, audiovisuel, santé et social, handicap, etc.

Pour la maintenance des infrastructures, l'URN a mis en place une politique de gestion par site. Une composante est chargée sur chaque site de la gestion technique pour l'ensemble des acteurs présents. La gestion du Campus Sciences et Ingénierie du Madrillet où se situe l'ESITech est confiée à l'UFR ST. En conséquence, il n'y a et il n'y aura pas de personnels techniques affectés à l'école pour la maintenance des bâtiments.

L'hygiène et sécurité est également du ressort de l'UFR ST pour l'ensemble du campus.

(f) Gestion des ressources humaines

La directrice administrative assure l'encadrement direct de trois agents : un assistant administratif, un secrétaire administratif et une technicienne en biologie.
Dans le cadre de ses missions, la directrice administrative pilote la gestion des ressources humaines. À ce titre, elle assure le suivi des congés et du temps de travail, organise l'activité du service en fonction des priorités et des contraintes, et conduit les entretiens professionnels annuels. Elle veille également à l'identification et à la mise en œuvre des besoins en formation, en cohérence avec les objectifs de l'école et les projets individuels des agents.
Elle coordonne les activités du service en s'appuyant sur une organisation formalisée, notamment par la tenue de réunions hebdomadaires, qui favorisent la circulation de l'information et le bon suivi des dossiers.

Enfin, elle accompagne les agents dans l'exercice de leurs missions et dans leur évolution professionnelle, en veillant au développement de leurs compétences et à leur implication dans le fonctionnement du service.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Personnels administratifs et techniques	Ci-dessus
	Bilan social de l'URN 2024	Annexe 10
	Plan de formation des personnels de l'URN	Lien

A.5.2 Locaux et ressources matérielles

(a) Locaux

L'ESITech est située sur le *Campus des Sciences et d'Ingénierie*[21] du Madrillet, à Saint-Étienne-du-Rouvray, au sud de la métropole de Rouen. Elle bénéficie d'un environnement scientifique et technique particulièrement riche, puisque y sont implantés également : les départements informatique, physique et mathématiques de l'UFR ST de l'URN, l'INSA Rouen Normandie, l'ESIGELEC[22], le CESI, le lycée Le Corbusier, le CRIANN[23], ainsi que de nombreuses entreprises.

Le campus est à proximité de l'autoroute A13, à environ 1h30 de Paris et 1 h de Caen et du Havre. Il est desservi par une ligne de métro-tramway, dont l'arrêt est à côté de l'école, qui le place à 30 minutes du centre-ville. La forêt qui le jouxte permet de faire des activités sportives de plein-air.

Une résidence CROUS est installée tout à côté de l'ESITech. La restauration, gérée par le CROUS, est assurée par un restaurant universitaire situé dans le bâtiment de l'UFR ST.

L'ESITech occupe le bâtiment A sur le site universitaire du Madrillet. Ce bâtiment, d'une surface de 1450 m^2 (SHON), qui lui est affecté (décision du Conseil d'Administration de l'URN du 23 février 2016) comprend un amphithéâtre de 250 places (parfaitement équipé en audio-vidéo), 1 salle de TD, 3 salles de TP et 10 bureaux (8 affectés à l'administration de l'ESITech et 2 salles au rez-de-chaussée occupées par le BDE ESITech). Une petite salle de réunion de 8 places est également disponible au 1er étage. Bien que de taille modeste, les étudiants se sont approprié ce bâtiment, qui est donc l'identification de l'ESITech sur le campus.

Le bâtiment A n'étant pas suffisant pour l'ensemble des enseignements, l'école utilise largement les salles et amphis de l'UFR ST (Tableau 3), avec une gestion mutualisée au niveau du campus.

L'URN a mis en place une politique de campus. Ainsi, l'UFR ST est gestionnaire des bâtiments situés sur le campus Sciences et Ingénierie du Madrillet. À ce titre, elle veille à ce que les bâtiments soient conforme à la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées.

	Campus universitaire du Madrillet (UFR ST + ESITech)	dont ESITech
Surface de bâtiment (hors recherche)	24000 m^2	1450 m^2
Nombre d'étudiants	Capacité 2000	~220

[21] Il s'agit de l'un des 7 campus de l'URN.
[22] École d'ingénieurs privée (EESPIG) en Génie Électrique
[23] Centre Régional Informatique et d'Applications Numériques de Normandie

Surface par étudiant	12.5 m^2/étudiant

Tableau 3 : surfaces dédiées à l'enseignement

(b) Équipements techniques

La spécialité TV bénéficie également des salles de TP situées sur les autres campus de l'université : Mont-Saint-Aignan (biologie), Martainville (médecine), Évreux (salle banche et halle de pharmacie). Les étudiants se déplacent alors pour bénéficier d'équipements exceptionnels qu'il n'est pas possible de dupliquer.
La spécialité PS utilise les salles de TP d'optique, d'électronique et de matériaux du Madrillet, appartenant à l'UFR ST, mais aussi quelques équipements de l'INSA. Les équipements mutualisés avec l'UFR peuvent bénéficier d'investissement de la part de l'ESITech.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Surfaces d'enseignement totales (propres et partagées) et par élève	Ci-dessus
	Décision du CA de l'URN pour l'affectation d'un bâtiment à l'ESITech	Annexe 11

A.5.3 Systèmes d'information et moyens numériques

L'ESITech ne gère pas en propre les systèmes d'information. Cette compétence dépend de la DSI de l'URN. Chaque campus possède une équipe informatique qui gère l'ensemble du parc informatique.

(a) *Administration*

L'école utilise les logiciels métier de l'URN :

- Apogée : pour les inscriptions et la validation des années d'études
- OSE : pour la gestion des services d'enseignement
- SIFAC : pour la gestion financière
- Ecandidat : gestion des candidatures et des admissions
- ParcourSup : accès à certaines fonctionnalités (classement, aide à la décision)

(b) L*a pédagogie*

Les logiciels suivants sont mis à la disposition des composantes par l'URN :

- UniversiTICE : plateforme pédagogique opérée par Moodle
- Limesurvey : enquêtes sur les enseignements soumises aux étudiants
- Estage : gestion des stages
- ADECampus : emplois du temps

Une large liberté de paramétrage de ces applications est laissée à l'ESITech, ce qui permet de gérer rapidement des problèmes particuliers.

Par ailleurs, une gestion sous forme de tableaux Excel est réalisée en interne, afin de permettre une prévision des services d'enseignement et une gestion des étudiants (notes, rattrapages, etc.). L'ensemble des informations liées à l'ESITech est stocké sous forme numérique sur un serveur de l'université de Rouen Normandie. Il est accessible par l'ensemble des responsables d'année et de spécialités, avec une gestion des droits spécifiques.

(c) *Logiciels scientifiques et techniques*

Les étudiants utilisent les logiciels scientifiques et techniques suivants :

- Solidworks (CAO[24])
- Openfoam (CFD[25])
- Seaview, Bioedit, MEGA[26] : logiciels de bio-informatique
- Clustal, MUSCLE, T-Coffee : alignements de séquences ARN, ADN, ou protéiques
- R-Studio : analyses de données haut débit
- LTSpice, Octave : Modélisation de circuits / traitement de signal

L'apprentissage de la programmation se fait principalement sous Python, mais il existe aussi une initiation au VBA sous Excel.

D'autre part, une certification PIX est mise en œuvre en PC1 avec des séances d'entrainement préalables supervisés par des tuteurs élèves de l'école.

(d) *Les salles informatiques*

L'ESITech utilise les salles informatiques de l'UFR ST : 8 salles informatiques sont équipées de 18 postes (Linux ou Windows et vidéoprojecteurs). La gestion des salles est faite par du personnel de l'UFR ST affecté au site du Madrillet.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Schéma directeur des systèmes d'information	Annexe 12
	Charte (ou règlement intérieur) sur l'usage du numérique	Annexe 13
	Liste des outils numériques pour la formation et les enseignements	Ci-dessus

A.5.4 Moyens financiers

(a) Budget de l'ESITech

Cadre général

Le principe général est le suivant : l'école définit ses besoins, qui sont discutés au sein de la conférence budgétaire de fin d'année civile avec les services financiers de l'université. La commission des ressources de l'université propose une répartition des moyens entre les différentes composantes de l'université. Le budget global de l'université est voté le CA de l'URN. La CFVU vote la répartition de ce budget entre les composantes pédagogiques. Le directeur de l'ESITech est ordonnateur secondaire des dépenses et l'école a la parfaite maîtrise de ses dépenses durant l'année qui suit, dans le cadre des règles de la comptabilité publique.

Les ressources, si elles existent, ne viennent en supplément du budget voté. Elles y ont été préalablement intégrées.

Dépenses

Le budget alloué (Tableau 4) comprend :

- La part 'investissement'

[24] Conception Assisté par Ordinateur
[25] Computational Fluid Dynamics
[26] Seaview : http://pbil.univ-lyon1.fr/software/seaview3.html
Bioedit https://bioedit.software.informer.com/7.2/
MEGA : https://www.megasoftware.net/

- La part ‘fonctionnement’
- La part ‘vacations’, destinée à rémunérer un vacataire administratif, en général un étudiant, engagé pour des tâches ponctuelles
- La part ‘heures complémentaires’, destinée à payer les enseignants vacataires, ainsi que les enseignants titulaires dépassant leurs heures statutaires
- La part ‘heures référentiel’, destinée à rémunérer les enseignants assurant des tâches administratives, selon un référentiel faisant correspondre un nombre d’heures à chaque tâche (suivi de stage, responsabilité d’année, référent numérique, responsable d’un projet étudiant, etc.).

Le budget alloué ne comprend pas : (i) les salaires des enseignants, techniciens et administratifs fonctionnaires, en CDI et en CDD, (ii) le coût des infrastructures (bâtiments, fluides, etc.).

Suite à appel d’offres, l’école peut bénéficier de ressources ponctuelles, sur projet : équipement audiovisuel, projet ARE (Accompagnement à la Réussite des Étudiants) pour le tutorat, etc.

Recettes

Les recettes comprennent :

- Les frais de candidature (60 € pour les non-boursiers) placés sur ParcourSup pour l’instruction des dossiers de candidature au premier cycle avec option santé : 19200 € en 2025
- La taxe d’apprentissage qui est collectée par l’université : ~30000 € en 2025
- Une partie du bénéfice de l’alternance faite en 5e année : 203 200 €HT de chiffre d’affaires, partagé à 70% pour l’IMT et à 30% pour l’URN, qui récupère 51400 €.

Par ailleurs, aucun Contrat d’Objectifs et de Moyens n’est signé avec l’URN, ce qui limite la prospective à un an au sein de l’école.

Coût moyen de la formation

Le coût moyen de la formation est estimé par le Contrôleur de Gestion de l’URN, utilisant la démarche P2CA[27]. Sur la base des dépenses 2017-2018, c’est-à-dire comprenant les 3 années complètes du cycle d’ingénieur, mais sans prendre en compte le premier cycle, le coût moyen d’un étudiant par an était de 10.2 k€ pour l’année universitaire 2018-2019. Le coût n’a pas été ré-évalué depuis 2019.

	Recettes		**Total réalisé en 2025**		**Budget initial 2026**	
Fonctionnement	Notification initiale	61000 €	Cotisations	7368 €	Notification initiale	55000 €
	Transfert investissement vers fonctionnement	20000 €	Missions	4012 €		
			Communication	9290 €		
			Pédagogie (TP, etc.)	36633 €		
			Projets étudiants	5720 €		
			Réparation équipement	17280 €		

[27] Projet connaissance des coûts des activités : méthode proposée par le MESRI.

			halle pharma Évreux			
	Total	**81000 €**		**80306 €**		**55000 €**
Investissement	Notification initiale	60000 €	Dépenses	34236 €	Notification initiale	35000 €
			Transfert investissement vers fonctionnement	20000 €		
	Total	**60000 €**		**54236 €**		**35000 €**
Masse salariale des non statutaires	Heures complémentaires	2300 h (112477 €)		2092 h (102305 €)		1900 h (92928 €)
	Heures référentiel	400 h (18020 €)		348 h (15677 €		350 h (15 995 €)
	Vacations	700 €		1741 €		600 €
	Total	**113577 €**		**119723 €**		**109525 €**
Masse salariale des statutaires totale (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS)				**1 075 675 €**		
Masse salariale hors recherche (masse salariale des EC divisée par 2)				**681479 €**		

Tableau 4 : budget de l'ESITech

Éléments de preuve et compléments d'information

	Budget de l'école entériné par ses instances de gouvernance (charges dont salaires et produits)	Ci-dessus
	Budget de fonctionnement de l'école concernant les formations (charges et produits) (hors recherche)	Ci-dessus
	Coût de la formation par élève et par an	Ci-dessus

Chapitre A – L'école et sa gouvernance	
Forces	*Faiblesses*
L'ESITech est une école interne ayant une autonomie pédagogique, dans le cadre des moyens alloués par l'université. Sa notoriété s'appuie sur l'université de Rouen Normandie, le Groupe INSA et le Groupe IMT. Elle bénéficie d'un soutien fort de l'université.	Il n'y a pas de contrat d'objectifs et de moyens Sur le plan financier, la collecte de la taxe d'apprentissage est à améliorer Bien que bénéficiant d'un CMA consacré aux biotechnologies, la communication est à encore améliorer
Opportunités	*Risques*
L'équipe administrative est maintenant en cohérence avec l'échelle de la composante Le recrutement d'une directrice administrative de composante en 2026 permet d'améliorer le pilotage	Le changement de direction en 2026 ne doit pas perturber le fonctionnement. Le contexte budgétaire universitaire est particulièrement tendu en 2026. Le nouveau GIP Groupe INSA peut modifier les relations vis-à-vis des écoles INSA partenaires

B. Le management de l'école

B.1 Principes de pilotage, gestion

L'ESITech dispose d'un règlement interne qui régit le fonctionnement du Conseil d'École, du Conseil d'Études et de Perfectionnement, ainsi que les attributions du directeur et des responsables de spécialités.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Règlement intérieur	Annexe 14

B.2 Démarche qualité

B.2.1 Politique de qualité

La direction s'est engagée dès la création de l'école dans la mise en place d'une démarche d'amélioration continue, sous la forme d'un Système de Management de la Qualité (SMQ), proche des exigences de la norme ISO 9001. Elle a défini une politique qualité en cohérence avec la stratégie de l'école dont les objectifs sont précisés dans le manuel qualité.

La démarche qualité est coordonnée par la directrice administrative de composante, référente qualité de l'ESITech, arrivée le 5 janvier 2026, avec le soutien de la Direction de l'Appui au Pilotage de l'URN, en particulier de sa directrice et de la responsable qualité.

(a) Documentation et pilotage du SMQ

Le SMQ s'appuie sur différents outils :

- Un Manuel Qualité (MQ), sous la forme d'un document Excel, regroupant, notamment le contexte, le périmètre du SMQ, l'organisation du SMQ, la politique qualité, la description des processus, la gestion documentation, le pilotage et l'amélioration
- Le Plan d'Actions d'Amélioration (PAA)
- Le tableau de maîtrise des documents et la procédure associée

(b) Gouvernance et instances

Le déploiement de la démarche qualité s'appuie sur plusieurs instances :

- **La réunion de l'équipe de direction** (directeur, directeur des études, responsables de spécialité, responsables d'année, directrice administrative de composante et référente qualité) qui se réunit de façon hebdomadaire. Elle assure le pilotage du SMQ, analyse les dysfonctionnements signalés et définit les actions correctives appropriés. Ses compétences couvrent l'ensemble des activités de l'école
- **le Conseil d'Études et de Perfectionnement (CEP)** :
 - en formation restreinte (CEPr), il propose des améliorations pédagogiques (évolution des enseignements, organisation des semestres) aux enseignants et aux étudiants
 - en formation plénière (CEPp), incluant les professionnels des secteurs concernés, il propose des évolutions en termes de compétences à acquérir par le futur ingénieur
- **le Conseil d'École** qui vote les décisions importantes d'un point de vue stratégique (validation des maquettes, modification du règlement de scolarité, modification des MCCC[28], etc.)

[28] Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Les étudiants et les parties prenantes externes sont ainsi pleinement associés à la démarche d'amélioration continue.

(c) Revue de direction annuelle

L'équipe de direction se réunit chaque année afin

- d'évaluer l'efficacité globale du SMQ
- d'analyser les résultats des indicateurs
- d'identifier les risques et opportunités
- de définir les orientations stratégiques en matière de qualité.

Cette revue donne lieu à une mise à jour du Manuel Qualité et à l'ajustement du Plan d'Actions d'Amélioration.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Description du système qualité	Ci-dessus
	Manuel Qualité (MQ)	Annexe 18
	Plan d'Actions d'Amélioration	Annexe 19
	Tableau de maîtrise des documents	Annexe 20
	Procédure de maîtrise des documents	Annexe 55

B.2.2 Amélioration continue

(1) Démarche globale d'amélioration continue

Identification des dysfonctionnements et axes d'amélioration

L'école dispose d'un dispositif structuré d'identification des dysfonctionnements et d'axe d'amélioration continue, reposant sur la collecte et l'analyse des informations issues de plusieurs sources :

- **Signalement des non-conformités** :
 Les étudiants, les enseignants, les administratifs, les parties prenantes signalent les non-conformités auprès de
 - L'équipe de direction
 - Le CEPr
- **Analyse des enquêtes sur les enseignements** :
 Les propositions de modifications des maquettes d'enseignement et de l'organisation pédagogique sont faites par le CEPr
- **Retours d'audits** :
 Les recommandations suite aux audits sont prises en compte et intégrées dans une démarche d'amélioration continue.
- **Évolution des métiers** :
 Les propositions d'évolution des compétences sont faites par le CEPp

Traitement des non-conformités et mise en œuvre des actions

Les non-conformités et les propositions d'amélioration sont examinées par l'équipe de direction, transmises à CEPr pour validation et, si cela correspond à ses compétences, au CE pour vote. Les actions sont alors versées au **Plan d'Action d'Amélioration**. Chaque action est formalisée avec un responsable désigné, une échéance et un indicateur de suivi.

Suivi des actions et évaluation

Le **Plan d'Action d'Amélioration** est présenté de façon périodique par la référente qualité de l'école, afin d'en évaluer l'avancement. La clôture des actions est constatée à cette occasion et formalisée.

(2) Appréciation détaillée des élèves sur les enseignements et processus de prise en compte

L'école a mis en place un dispositif structuré de recueil et de traitement des retours des étudiants sur les enseignements : une enquête auprès des étudiants se déroule à la fin de chaque semestre. Le déroulement est le suivant :

- à la fin du semestre, une enquête est conçue sur l'outil LimeSurvey. L'enquête est anonyme, composée de questions à choix et de commentaires libres ;
- les étudiants sont fortement incités à y répondre ;
- un bilan est réalisé : compilation des résultats matière par matière ;
- chaque bilan correspondant à une matière est envoyé à (aux) enseignant(s) concernés ;
- un bilan global non nominatif est réalisé et mis à disposition de l'ensemble des parties intéressées (voir exemple en annexe 15) ;
- une revue de direction (une par semestre) permet de proposer des correctifs aux problèmes rencontrés. Le bilan global est présenté en Conseil d'École et les améliorations proposées y sont adoptées.

Par ailleurs, même si ce n'est pas formalisé, le dialogue est constant avec les étudiants, permettant une résolution rapide des problèmes.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Questionnaires d'évaluation des enseignements	Annexe 21
	Rapport d'évaluation 2024-2025	Annexe 22

B.2.3 Démarche qualité externe hors CTI

L'école n'a pas, en son nom propre, demandé d'évaluations externes autre que celle de la CTI.

B.2.4 Suivi de l'évaluation CTI

Éléments de preuve et compléments d'information

	Tableau des recommandations de l'évaluation précédente avec actions entreprises	Tableau 1 (fichier Excel)

Chapitre B – Le management de l'école : son pilotage, son fonctionnement et son système qualité	
Forces	*Faiblesses*
Les enquêtes auprès des étudiants sur les enseignements fonctionnent bien et sont sources d'amélioration. Il y a une implémentation raisonnée des propositions issues du conseil de perfectionnement, aussi bien au niveau étudiant qu'industriels.	La formalisation est à poursuivre.

L'équipe pédagogique et l'équipe administrative adhère pleinement à la stratégie d'amélioration continue.	
Opportunités	*Risques*
L'école bénéficie de l'appui de la Direction d'Appui au Pilotage de l'URN pour la mise en place du système d'amélioration continue L'arrivée d'une directrice administrative investie dans la démarche qualité a permis un saut d'échelle.	L'investissement fort des équipes pédagogique et enseignante est à conserver sur la durée. Le contexte financier universitaire particulièrement tendu peut influencer la mise en œuvre du système de management de la qualité. Le SMQ est à faire vivre au quotidien.

C. Les ancrages et partenariats

C.1 Ancrage territorial

L'ancrage territorial de l'école se fait à plusieurs niveaux :

1. par l'université de Rouen Normandie
2. par le Groupe INSA, dont l'ESITech est partenaire
3. au sein de l'association Campus des Sciences et d'Ingénierie du Madrillet
4. au sein de Normandie Tech.

D'autre part, l'ESITech est un partenaire du projet **BIOT2@Normandie**[29], initiative portée par l'Université de Rouen Normandie, en partenariat avec l'Agence de l'Orientation et des Métiers et plusieurs acteurs clés du territoire. Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Compétences et métiers d'avenir", ce projet vise à positionner la Normandie comme un territoire de référence dans les domaines des biotechnologies et des biomédicaments. C'est dans ce cadre que l'ouverture de l'alternance bioproduction est désormais proposée aux étudiants de la spécialité PS.

Que ce soit dans le cadre du projet BIOT2 ou au titre de l'ESITech, de nombreuses interventions ont lieu dans des lycées de la région. Par exemple, entre septembre 2025 et janvier 2026, des présentations ou des participations à des forums ont été réalisées dans les lycées Ango (Dieppe), Ferdinand Buisson (Elbeuf), Dumezil (Vernon), Malraux (Gaillon), Les Fontenelles (Louviers), Raymond Queneau (Yvetot), Guillaume le Conquérant (Lillebonne).

C.2 Partenariat avec des entreprises

L'ESITech s'insère dans un tissu industriel régional très riche. La Vallée de Seine bénéficie de la présence de grands groupes, ainsi que d'un réseau de PME/TPI dense. Le dialogue avec les entreprises se fait donc soit directement, soit par l'intermédiaire des filières industrielles et pôles de compétitivité. Ainsi, à travers l'URN, l'école fait partie des filières et pôles suivants :

- Energie Normandie : filière industrielle normande sur l'énergie,
- NAE (Normandie AéroEspace) : filière structurant l'industrie aéronautique et spatiale.
- Polepharma : filière industrielle regroupant les industries pharmaceutiques normandes, de l'ouest parisien et de la région Centre
- Cosmetic Valley : pôle de compétitivité regroupant les industries du parfum et de la cosmétique, s'étendant de la Normandie à la région Centre, en passant par l'ouest parisien.

[29] Ce projet bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence "ANR-23-CMAS-0032"

- Atlanpole Biotherapies : fédère acteurs industriels, grands groupes, PME et startups, laboratoires de recherche, CHU, universités et écoles sur la chaîne de valeur du biomédicament, depuis la découverte de cibles jusqu'à l'évaluation clinique.
- France Biolead : structure et pilote la filière de bioproduction de biomédicaments pour faire de la France le leader européen de la bioproduction et garantir un meilleur accès aux innovations thérapeutiques

Les liens avec les 4 dernières filières / pôles de compétitivité sont évidemment plus étroits. On notera qu'il y a un représentant de l'université de Rouen Normandie dans les conseils d'administration de Cosmetic Valley et de Polepharma.

La présence de sites industriels importants dans la région dans le domaine de la pharmacie (Sanofi, Servier, J&J, Aspen, Delpharm, Léopharma, Aptar, etc.) et la proximité de la région parisienne (Genopole) permet d'avoir des relations privilégiées en termes de recrutement de stagiaires et de diplômés. C'est également une opportunité pour organiser des visites d'unités de production, telles que :

- Sanofi, site de bioproduction de Vitry-sur-Seine
- Bio3, usine-école du Groupe IMT (2019)
- Sanofi, site de Val-de-Reuil (2023)
- Yposkesi, site du Genopole, Evry (2023)
- Texcell, I-stem, site du Genopole, Evry (2024)
- Synchrotron Soleil (chaque année)

Le partenariat avec le Groupe IMT, organisme de formation pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique, permet également à travers sa communication de faire connaître l'ESITech au sein des entreprises de ces secteurs.

On notera que plusieurs entreprises viennent faire des conférences dont l'objectif est de présenter les métiers aux futurs diplômes. Ainsi, en 2024-2025 :

- Efor – CVO Europe, entreprise de consulting
- Consultys, entreprise de consulting
- Sanofi, site du Trait
- GI Group, sous-traitant de grands groupes pour le recrutement de collaborateurs

Depuis deux ans, lors de la semaine de l'industrie, une table ronde est organisée par le LEEM[30], qui invite des ingénieurs des entreprises du territoires. L'objectif est de présenter leur métier aux étudiants, dans un format qui permet un échange.

C.3 Politique d'innovation et d'entrepreneuriat

Cadre général

La politique d'entrepreneuriat de l'URN s'organise autour des dispositifs suivants :

- La *Maison de l'Entrepreneuriat*, créé à l'URN en janvier 2025. Rattachée à la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), elle a ambition de structurer et développer les actions en faveur de l'entrepreneuriat sous toutes les formes.
- *Pépite Normandie* (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat)
- *PUI Normandie* (Pôle Universitaire d'Innovation).

Ce sont les deux premiers dispositifs, dans lesquels l'ESITech est particulièrement active.

[30] Le Leem (Les Entreprises du Médicament) est une organisation professionnelle représentant les entreprises du médicament opérant en France.

Les actions

a) L'information

L'ESITech s'est engagée dans une politique de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Cela se concrétise par une séance d'information pour les étudiants de 3e année : présentation de la MDE et du dispositif PEPITE.

b) Les « Jeunes Pousses »

Dans le cadre de son projet annuel, en première et deuxième années, l'étudiant a la possibilité de participer aux « Jeunes Pousses »[31], dispositif mis en place par la MDE. En 2025-2026, 19 étudiants y participent (22% des étudiants de l'URN).

c) Un enseignement dédié

Un enseignement sur l'entrepreneuriat est également dispensé au second semestre de la 4e année, avec l'intervention du chargé de l'entrepreneuriat de la Métropole Rouen Normandie.

Par ailleurs, l'ESITech est en relation avec le dispositif PEPITE[32] Normandie. Des aménagements d'études sont possibles pour des étudiants qui souhaitent s'orienter vers la création d'une entreprise, concrétisés par la signature d'un contrat pédagogique. En 2025-2026, 4 étudiants ont demandé le statut PEPITE.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Pas de convention directe avec les entreprises	-
	Lien vers le site de la Maison de l'Entrepreneuriat de l'URN	Lien
	Lien vers PEPITE Normandie	Lien
	Rapport d'activité 2025 de la MDE	Annexe 15
	Programme de formation « Les Jeunes Pousses »	Annexe 46

C.4 Partenariats et réseaux nationaux

La politique de réseau de l'école s'appuie sur le Groupe INSA, qui comprend les 7 INSA métropolitaines (Hauts-de-France, Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Val de Loire) et 5 écoles partenaires (ENSIL-ENSCI Limoges, ENSISA Mulhouse, ESITech Rouen, ISIS Castres, Sup'ENR Perpignan). L'ESITech en est membre depuis 2015.

Jusqu'en 2025, le Groupe INSA avait le statut d'association loi 1901, à laquelle adhéraient les écoles partenaires. Depuis 2025, il s'est constitué en GIP (Groupement d'Intérêt Public). Les écoles partenaires, internes aux universités, n'ayant pas la personnalité juridique, ne peuvent y participer : une convention est en cours de rédaction. Elle permettra de formaliser le lien avec le GIP Groupe INSA.

L'ensemble des directeurs (INSA et partenaires) se rencontrent une fois par mois lors des Assemblées Générales Élargies (AGE) et abordent les sujets qui fédèrent les écoles : pédagogie numérique, développement durable, politique internationale, recrutement, insertion, etc. Le Groupe organise un colloque pédagogique tous les deux ans[33].

Le partenariat avec le Groupe INSA permet de bénéficier de :

[31] L'objectif est de simuler une création d'entreprise. Un groupe d'étudiants ayant une idée de création d'entreprise est accompagné tout au long du dispositif par un coach. Il a des formations aux outils de création d'entreprise et présente son projet devant un jury.

[32] Le dispositif PEPITE permet à l'étudiant de prendre le statut 'Etudiant Entrepreneur' et de bénéficier de formation, d'accompagnement et d'aménagement d'études lui permettant de consacrer du temps à son projet de création d'entreprise.

[33] Lien vers le colloque 2025 : https://colloqinsa2025.sciencesconf.org/

- la communication du Groupe et de sa participation à très grand nombre de forums au niveau national et international,
- la notoriété du Groupe, pour le recrutement d'élèves et auprès des entreprises, qui connaissent le profil 'ingénieur INSA'
- du service commun de recrutement des étudiants (SAGI ou Service des Admissions du Groupe INSA), ce qui permet de maintenir un objectif de recrutement d'environ 50% hors région pour la 1e année de cycle d'ingénieur
- des conventions de coopération internationale signées par le Groupe INSA pour l'ensemble des écoles
- une participation à certains projets du Groupe INSA, tel que Horizon INSA[34], projet financé dans le cadre de France 2030 par l'ANR (ANR-25-CMAS-0013), dont le but est d'accompagner les lycéennes et lycéens issus de milieux modestes ou de territoires ruraux vers les formations scientifiques sélectives et notamment d'ingénieurs.

Le partenariat avec le Groupe IMT permet également de bénéficier de la communication de cet organisme de formation professionnelle au sein du secteur pharmaceutique.

L'ESITech fait également partie de l'Alliance Biotech, qui rassemble les écoles d'ingénieurs du secteur de la bioproduction : ISBS (Strasbourg), ENSTBB (Bordeaux), SupBiotech (Paris, Lyon), ESTBB (Lyon), CPE (Lyon) et le Groupe IMT. Chaque école de l'Alliance Biotech organise à tour de rôle un hackathon rassemblant toutes les écoles.

L'ESITech fait partie de la CDEFI[35], mais ne fait pas partie de la CGE[36].

C.5 Partenariats internationaux

Les relations internationales sont gérées par un responsable, maître de conférences rattaché à l'ESITech. La politique de développement de l'international est établie par l'équipe de direction et validée par le Conseil d'École. L'école s'appuie sur la DRIC[37] de l'URN pour l'établissement des conventions d'échange et la gestion de la mobilité étudiante entrante et sortante. C'est dans ce cadre que l'ESITech bénéficie d'un double diplôme avec l'université du Ceara (Brésil).

Par ailleurs, les actions mutualisées dans le cadre du Groupe INSA pour le développement de l'international se sont intensifiées ces dernières années, avec la volonté d'y faire participer les écoles partenaires, lorsque c'est administrativement possible. C'est dans ce cadre que l'ESITech bénéficie d'un accord de double diplôme avec ÉTS (Montréal, Québec).

Depuis 2022, l'URN fait partie d'une alliance universitaire européenne, appelée Ingenium, rassemblant 10 universités et 10 pays de l'Union Européenne. En tant que composante de l'université, l'ESITech est particulièrement intéressée pour coopérer avec ses membres.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Liste des accords internationaux	Annexe 40
	Lien vers la page Ingenium de l'URN	Lien
	Convention entre l'URN et le Groupe IMT	Annexe 23

[34] https://www.groupe-insa.fr/nos-actualites/horizon-insa-pour-accompagner-le-public-lyceen-vers-les-formations-dingenieurs
[35] Conférence des Directeurs d'Écoles Françaises d'Ingénieurs
[36] Conférence des Grandes Écoles
[37] Direction des Relations Internationales et de la Coopération

	Projet de convention entre le Groupe INSA et l'ESITech	Annexe 16

Chapitre C – Les ancrages et partenariat	
Forces	*Faiblesses*
L'appartenance à l'université de Rouen Normandie est un atout. L'ancrage national est clair grâce au Groupe INSA	Les partenariats internationaux sont à développer. La visibilité dans le domaine très polystructurel des dispositifs médicaux est à accroitre.
Opportunités	*Risques*
L'appartenance de l'URN au réseau européen d'universités Ingenium est une opportunité pour développer des coopérations internationales. Le partenariat avec le Groupe IMT permet une visibilité dans le domaine de la bioproduction. L'URN est lauréate de l'AMI CMA BIOT2@Normandie autour de la bioproduction et du biotesting. L'ESITech appartient à l'Alliance Biotech, regroupant les écoles d'ingénieurs en biotechnologies pharmaceutiques.	Les relations sont compliquées entre universités normandes et fin de la COMUE Normandie Université va être actée. La gouvernance du nouveau GIP Groupe INSA et son retentissement sur ses relations avec ses écoles partenaires est encore inconnue.

D. Les formations d'ingénieur

D.1 Élaboration du projet de formation

Le projet de formation des deux spécialités s'appuie sur le Conseil de Perfectionnement qui se réunit en format complet (élus, invités et professionnels) une fois par an afin de déterminer les évolutions des besoins en termes de compétences des ingénieurs. Ces professionnels représentent l'industrie pharmaceutique (pour la spécialité Technologies du Vivant) et l'industrie des dispositifs médicaux (pour la spécialité Physique pour la Santé).

La désignation d'un « parrain » à chaque remise de diplôme est également l'occasion d'un dialogue informel avec un professionnel des secteurs visés par les diplômes de l'ESITech (voir liste en annexe 41).

A) Le secteur identifié en Technologies du Vivant

L'école s'appuie sur les filières industrielles locales et pôles de compétitivité. La filière Polepharma regroupe l'industrie pharmaceutique et Cosmetic Valley l'industrie cosmétique. De façon générale, l'industrie de santé emploie 30000 salariés sur la région, dont 9750 dans la pharmacie. C'est environ 180 industriels, dont 4 grands groupes pharmaceutiques (Sanofi, GSK, J&J, MSD Santé animale). Ces grands groupes génèrent un grand nombre de PME sous-traitantes, ou d'entreprises de consulting. La cosmétique est également bien représentée (Hermès), induisant également un grand nombre de PME[38], en particulier dans le flaconnage (75% de la production française).

Dans ce contexte socioéconomique, le besoin spécifique auquel s'adresse l'ESITech est la production de biomédicaments, c'est-à-dire de médicaments produits par les organismes vivants, contrairement aux médicaments classiques produits par synthèse chimique ou extraction sur des plantes.

[38] http://www.normandie.fr

C'est un secteur en expansion, avec des produits à haute valeur ajoutée, nécessitant une infrastructure spécifique, sur lequel les entreprises européennes investissent massivement, contrairement aux médicaments chimiques, pour lesquels la recherche de rentabilité favorise la délocalisation. Par ailleurs, les biotechnologies font partie des secteurs prioritaire pour le gouvernement français.

Les procédés de production d'un biomédicament nécessitent des compétences spécifiques, auxquels les diplômés en Technologies du Vivant de l'ESITech sont formés.

B) Le secteur identifié en Physique pour la Santé

Le biomédical est également un secteur bien représenté en région, avec la présence de 2 CHU (Caen et Rouen) et d'équipements de pointe (Medical Training Center[39], par exemple) et d'un tissu d'entreprises produisant des équipements pour l'industrie pharmaceutique (Aptar Pharma, par exemple). Des profils pluridisciplinaires, alliant physique et biologie, sont appréciés dans ces domaines. Par ailleurs, les contraintes réglementaires étant drastiques, une acculturation des diplômés à ces problématiques est appréciée. Enfin, il est clair que l'industrie pharmaceutique a besoin de diplômés de physique générale pour la maintenance, la gestion des utilités (traitement des eaux, salles blanches, énergie, etc.), l'instrumentation (PAT[40]).

Compte tenu de ce contexte, l'ESITech forme des ingénieurs ayant les compétences nécessaires pour travailler dans l'industrie des dispositifs médicaux ou dans l'industrie pharmaceutiques où une double culture en physique et en biologie est bienvenue.

C) Originalité de la formation Technologies du Vivant de l'ESITech

Il existe peu de formations de biotechnologies appliqués à l'industrie pharmaceutique dans les écoles d'ingénieur. La plupart sont regroupées dans l'Alliance Biotech, dont fait partie l'ESITech : les écoles publiques ESBS et ENSTBB et les écoles privées Sup Biotech, CPE et ESTBB. Dans le Groupe INSA, il n'existe que deux départements Génie Biologique (ISA Lyon et INSA Toulouse). Ceux-ci sont beaucoup plus généraliste que la spécialité Technologies du Vivant de l'ESITech.

D) Originalité de la formation Physique pour la Santé

Il existe de nombreuses formations dans le domaine biomédical dans les écoles d'ingénieur. Elles portent en général sur de l'électronique et de l'informatique et sont donc tournées vers l'e-santé, ce qui n'est pas le cas de l'ESITech. Très peu de formations proposent à la fois des enseignements en biologie (physiologie) et en physique. On peut citer les spécialités 'Ingénieur biomédical' de :

- l'Université Technologique de Compiègne
- l'ISIFC, de l'université de Franche-Comté
- l'ESIR, de l'université de Rennes
- Polytech Marseille
- Polytech Lyon
- EPISEN, de l'UPEC (université de Paris Est Créteil)

L'orientation de la spécialité Génie Physique vers la Santé prend donc tout son sens dans un contexte régional, où rien de similaire n'existe. Elle se distingue par une mutualisation d'enseignement avec la

[39] https://www.mtc-rouen.com/

[40] Process Analytical Techniques : regroupe toutes les techniques qui permettent, en autres, de suivre en temps réel la production. En particulier, l'industrie pharmaceutique s'intéresse beaucoup aux techniques spectroscopiques.

spécialité Technologies du Vivant (Génie Biologique) et par la forte compétence apportée en optique (spectroscopies, lasers, etc.) et en matériaux.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Comptes-rendus du Conseil de Perfectionnement	Annexe 24, annexe 25, annexe 26, annexe 27
	Fiche RNCP de la spécialité 'Physique pour la Santé'	Annexe 29, lien vers France Compétences
	Fiche RNCP de la spécialité 'Technologies du Vivant'	Annexe 28, lien vers France Compétences

D.2 Compétences visées

A) Spécialité Technologies du Vivant

La spécialité Technologie du Vivant vise à former des ingénieurs capables de concevoir, optimiser, piloter et contrôler des procédés permettant de produire des molécules d'intérêt (souvent des biomédicaments) à partir d'organismes vivants. Le diplômé intègre les contraintes liées à la réglementation, à l'éthique, est conscient des problèmes d'acceptabilité sociale et prend en compte les enjeux environnementaux. Sa formation est complétée par l'acquisition de compétences managériales et de gestion de projet.

La conception de la formation repose sur l'analyse des métiers exercés par les diplômés quel que soit leur secteur d'activités. Globalement, on peut considérer qu'ils occupent 4 grandes classes de métiers :

- La recherche et développement (conception d'une méthode de production)
- L'industrialisation d'une molécule d'intérêt
- La mise en œuvre, la gestion et l'optimisation d'un outil de production d'une molécule d'intérêt
- Le management de projet

Cette analyse conduit à la définition de 4 blocs de compétences, qui regroupent des compétences générales de l'ingénieur et des compétences spécifiques de la spécialité proposée.

B) Spécialité Physique pour la Santé

La spécialité Physique pour la Santé vise à former des ingénieurs capables de concevoir, produire et distribuer des dispositifs de santé ou d'assurer un support à la production de produits biologiques, en étant capables d'interagir avec des spécialistes de la biologie ou de la médecine. Les compétences transversales sont identiques à la spécialité TV.

De même que pour la spécialité TV, l'analyse des métiers exercés par les diplômés aboutit à 4 grandes classes de métiers :

- La recherche et développement (conception)
- La mise en œuvre, la gestion et l'optimisation d'un outil de production
- La gestion de projet
- La mise en œuvre de produit en lien avec les utilisateurs (activité technico-commerciale ou d'ingénieur d'application)

Cette analyse conduit à la définition de 4 blocs de compétences, qui regroupent des compétences générales de l'ingénieur et des compétences spécifiques de la spécialité proposée.

C) Le savoir-être

Un aspect important des compétences à acquérir est le savoir-être. C'est un élément sur lequel les professionnels insistent énormément. L'acquisition d'un comportement professionnel se fait à travers différentes actions :

- Contrôle de l'assiduité : l'étudiant doit prévenir et justifier toute absence auprès du secrétariat. Le règlement interne indique les conséquences d'absences répétées, pouvant aller jusqu'à l'ajournement pour l'année en cours.
- Participation à la vie de l'école : il est obligatoire de participer à un événement de promotion de l'école, tel que Journée Portes Ouvertes, forum, salon, etc.
- Demande de réponses rapides et bien construites dans les échanges avec l'équipe pédagogique et administrative (mail en particulier).
- Entretien avec l'étudiant, dont on estime que le comportement n'est pas professionnel.
- Projets étudiants, qui permettent de développer des capacités à travailler en groupe et à gérer les conflits.

Les managers qui ont pris des stagiaires de l'école et les entreprises qui embauchent les diplômés font fréquemment un retour très positif concernant leur savoir-être. Une enquête rigoureuse serait intéressante pour comprendre cet avis général.

D.3 Diplôme d'ingénieur en formation initiale

D.3.1 Architecture et programme de la formation d'ingénieur

Le programme de la formation de l'ingénieur ESITech se déroule en 5 ans. L'école dispose d'un premier cycle (ou cycle préparatoire intégré), qui permet d'accéder aux deux spécialités d'ingénieur (TV ou PS). Il n'y a pas de concours pour passer en cycle d'ingénieur. Pour l'instant, c'est uniquement le choix de l'étudiant qui décide de sa poursuite d'études. En effet, aucun critère satisfaisant n'a pour l'instant été trouvé permettant d'orienter un étudiant vers l'une ou l'autre des spécialités.

Une formation à l'IA est assurée aussi bien en spécialité TV, qu'en spécialité PS. Cependant, alors qu'il ne s'agit que d'une initiation en TV, les étudiants de PS voient, pendant les enseignements de programmation, comment on construit une IA (fonctionnement d'un neurone, architecture d'un réseau de neurones de type deep learning, phase d'apprentissage, de test, inférence). Les enseignants ne manquent jamais de souligner dans leurs différents cours la nécessite d'avoir un regard critique sur les informations fournies par les IA génératives et par la nécessite de recouper systématiquement les informations obtenues.

Les notions de confidentialité et de protection de la donnée sont données tout au long de la formation, en particulier, par un cours proposé par l'INPI[41] (MOOC) et un cours sur la cybersécurité (MOOC). Une attention particulière est apportée aux rapports de stages :

- Consignes de rédaction du rapport de stage comprenant des indications sur le respect de la confidentialité,
- Interdiction d'utiliser une IA externe à l'entreprise pour corriger un rapport
- Autorisation de transmission à l'école obligatoirement signée par l'entreprise.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Consignes de rédaction d'un rapport de stage	Annexe 30

[41] Institut National de la Propriété Intellectuelle

	Syllabus	Lien
	Règlement de scolarité	Annexe 32
	Aménagements d'études pour raison de santé	Annexe 31
	Aménagements sportifs et artistes de haut-niveau	Lien

D.3.1.a Architecture générale de la formation

a) Le premier cycle

Le premier cycle est organisé en 4 semestres, notés S1 à S4. La répartition globale[42] entre mathématique/informatique, physique, chimie, anglais, humanités (hors langue) et biologie est indiquée dans le Tableau 5 : répartition des enseignements du premier cycle par domaine. La formation du premier cycle est historiquement plus adaptée à la spécialité PS qu'à la spécialité TV. Cependant, les étudiants du premier cycle, même s'ils ont moins de connaissances fondamentales et de pratique, réussissent très bien en spécialité TV. Leur formation en mathématiques et en physique leur donne une excellente capacité au raisonnement scientifique.

Un certain nombre d'enseignements, en particulier, la chimie, est mutualisée avec la première année de licence et la seconde année de licence (PMPC) de l'UFR des Sciences et Techniques.

b) L'accès santé

La réforme des études de santé[43] a été mise en place à la rentrée de l'année universitaire 2020-2021. Elle a créé deux voies d'accès aux études de santé :

- le PASS (Parcours Spécifique Santé), comprenant une majeure en enseignement en santé et une mineure dans un autre domaine,
- la LAS (Licence Accès Santé), comprenant une mineure santé et une majeure dans un autre domaine.

Les étudiants qui s'orientent vers des études de santé ont souvent un excellent niveau. Les raisons pour lesquelles ils s'orientent vers ce type d'étude sont parfois confuses (prestige du titre, pression familiale, etc.). La LAS, étant moins intense que la PASS, permet d'avoir le temps de réfléchir à son projet professionnel et de découvrir l'ensemble des métiers de la santé. C'est pourquoi l'ESITech propose une LAS dans son premier cycle. Les étudiants choisissant l'option santé du premier cycle de l'ESITech sont dispensés de 6 ECTS, qui sont remplacés par 6 ECTS d'enseignement de santé faits à l'UFR Santé de l'URN. L'étudiant doit avoir obtenu l'ensemble des UE à l'ESITech pour avoir le droit de concourir pour son passage en deuxième année d'études de santé, soit en MMO (Médecine, Maïeutique, Odontologie), soit P (Pharmacie). Pour passer en 2e année de premier cycle de l'ESITech, il faut que l'étudiant ait obtenu l'ensemble des UE (santé et autres). Il est possible pour l'étudiant de reprendre l'option santé en 2e année. Cette UE est alors en plus et ne rapporte pas d'ECTS (voir règlement des études de santé).

[42] Ces volumes peuvent varier en fonction du parcours de l'étudiant, qui peut prendre l'option santé, en première année, en seconde année ou sur les deux années. Cette répartition représente le parcours standard (80% des étudiants).

[43] Décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique. Décret n° 2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique. Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

	Total (heures présentielles)		Total (%)	
	Si option santé	Sinon	Si option santé	Sinon
Mathématiques	216	216	18%	17%
Programmation	64	64	5%	5%
Physique	403	403	34%	32%
Chimie	170.5	170.5	15%	14%
Biologie - Biochimie	62	83	5%	7%
Anglais	80	80	7%	6%
Humanités (autre que langues)	125	125	11%	10%
Projet	50	100	4%	8%
Total	954.5	1241.5	100%	100%
Option santé (MMO)	49	50		
Option santé (P)	51	51.5		

Tableau 5 : répartition des enseignements du premier cycle par domaine

a) Les cycles d'ingénieur : généralités

Organisation
Le cycle ingénieur est organisé en 6 semestres, S5 à S10, dont le dernier est consacré à un projet en entreprise correspondant au projet de fin d'études[44]. Chaque semestre est organisé en UE constituées de matières (ou EC, élément constitutif), auxquels sont attribués des ECTS. La relation entre compétences, telles qu'elles sont définies dans la fiche RNCP et enseignements est explicité sous la forme d'un tableau croisé.
Le nombre d'ECTS attribués est principalement proportionnel aux heures présentielles et à l'estimation du temps de travail personnel.

Informations aux étudiants et au public
Le programme de la formation est publié sur le site internet de l'école et le syllabus est disponible en ligne sur le site de l'université. Le programme est modifié chaque année, suite à des informations remontées par l'équipe enseignante, par le Conseil d'Études et de Perfectionnement ou en fonction des réponses aux enquêtes remplies par les étudiants.

Le règlement de scolarité définit les règles d'obtention du diplôme (annexe 32). Les modalités de contrôle des compétences et des compétences (MCCC), soumises à des modifications plus fréquentes, sont consignées dans un document séparé. Ces documents sont mis à disposition des étudiants sur la plateforme pédagogique de l'ESITech.

L'ensemble de ces documents (programme, règlement de scolarité, MCCC) sont examinés tous les ans pour mise à jour éventuelle.

Les aménagements d'études pour diverses raisons (handicap, santé, social, sportif de haut niveau, artiste de haut niveau) sont décrits au paragraphe *F.1 Accueil et intégration des nouveaux élèves*.

[44] Cette durée peut être réduite à 3 semestres pour les étudiants recrutés en 4e année ou ayant choisi de faire un an d'échange à l'étranger.

Par ailleurs, lorsqu'un étudiant peut prouver qu'il possède déjà les compétences apportées par un enseignement (par exemple, un locuteur natif de l'anglais, un étudiant de 3e année ayant fait une licence), il peut demander à être dispensé de cet enseignement, qu'il doit remplacer par un autre enseignement, éventuellement à distance, ou un projet. L'idée est qu'il ait une nouvelle compétence qu'il puisse valoriser sur un CV. Un avenant au contrat pédagogique est alors signé entre l'étudiant et l'école définissant les droits et devoirs de chacun. L'annexe 58 présente le contrat pédagogique type. Une trentaine de contrats est ainsi signée par semestre avec les étudiants des deux spécialités.

b) Le cycle d'ingénieur PS

La formation couvre les domaines scientifiques suivants :

- les outils de l'ingénieur : mathématiques, statistiques, CAO, programmation, plan d'expériences, métrologie
- les humanités : anglais, espagnol, activités physiques et sportives, entrepreneuriat, gestion de projet, biosécurité, excellence industrielle, communication, technique de recherche d'emploi, découverte des métiers, management de la qualité, propriété intellectuelle, droit du travail
- l'énergétique : salles blanches, transferts thermiques, approches locales des transferts, mécanique des fluides, fluides pour la biologie et la médecine
- la biologie : physiologie humaine, fonctionnement du vivant, technologie des bioréacteurs
- l'optique : optique ondulatoire, optique de Fourier, lasers, diagnostics optiques
- les matériaux : métaux, polymères, composites, propriétés macroscopiques et microscopiques, biocompatibilité, choix des matériaux en conception, dégradation, durabilité, radioprotection
- l'électronique : bases, mise en forme et traitement du signal, électronique pour la santé

Dans les trois derniers domaines, une progression se fait entre le semestre 5 et le semestre 9, permettant à l'étudiant de devenir expert. La répartition entre les différents domaines est à peu près équitable, permettant de justifier un profil d'ingénieur multidisciplinaire. Dans chaque domaine, les domaines d'application des concepts physiques sont décrits en termes de diagnostics médicaux, d'outils thérapeutiques ou d'outils industriels pour la production.

Obtention des deux diplômes ingénieur PS et master

Un étudiant peut demander à obtenir le master simultanément au diplôme d'ingénieur pendant sa 5e année. Deux masters sont disponibles : (i) Sciences de la Matière, Physique et Ingénierie des Matériaux (PIM) ; (ii) Energy, Fluids-Transfer-Optics (FIRST). Certaines UE du master remplacent des UE de 5e année. D'autres sont ajoutées, afin de justifier le double diplôme. Un contrat pédagogique détaillant les enseignements à suivre est signé par l'étudiant. Cependant, compte-tenu du changement dans le premier master, le modèle de contrat pédagogique est en cours de modification pour la rentrée 2026.

c) Le cycle d'ingénieur TV

Les compétences du diplômé TV sont plus ciblées que celles du diplômé de PS : la formation couvre tous les domaines permettant de concevoir et produire une biomolécule d'intérêt industriel. Les grands domaines scientifiques de la formation sont donc :

- La description du vivant : physiologie humaine, physiologie végétale, physiologie cellulaire, microbiologie, biochimie, enzymologie, virologie, génomique, immunologie
- La modification du vivant : génie génétique, thérapie génique
- La culture de micro-organismes : culture cellulaire, bioréacteur
- Génie des bioprocédés : chromatographie, filtration
- La formulation

- Le contrôle et l'analyse : spectrométrie de masse, chimie
- Le contexte : le BPF, qualification-validation, techniques de résolution de problèmes, réglementation, éthique et risques biologiques
- Les utilités et outils de l'ingénieur : automatisme, salles blanches, programmation, traitement d'images, statistiques, bio-informatique, matériaux bio-compatibles

d) La 5e année en alternance

Contexte

L'ESITech propose deux options en dernière année de la spécialité Technologies du Vivant : (i) Outils innovants pour la Santé et la Cosmétique, (ii) Bioproduction. Cette seconde option a pour but de former des ingénieurs directement opérationnels pour les industries des biotechnologies pharmaceutiques. Pour répondre à l'attente des employeurs, l'enseignement doit se faire principalement par des mises en situation pratique sur des équipements industriels ou semi-industriels, dont le coût est exorbitant.

L'école a un partenariat avec le Groupe IMT[45], leader de la formation professionnelle pour la pharmacie, qui forme des techniciens sur des installations semi-industrielles. C'est le bâtiment Bio3, installé à Tours qui est particulièrement intéressant, puisque complètement consacré à la bioproduction. Compte tenu du coût de la mise à disposition de ces équipements, le seul modèle économique viable consiste à réaliser l'option 'bioproduction' uniquement en alternance, sous contrat de professionnalisation.

Organisation de l'alternance

L'option bioproduction se déroule sur 10 mois (du 1er septembre au 31 juin), avec 10 semaines d'enseignement (350 h), sur quatre sites, qui dispose chacun d'une installation originale ou d'un environnement riche : ESITech – Rouen, IUT Évreux, qui dispose d'une halle pharmaceutique avec salle blanche, Tours (Bio3, usine-école dédiée à la bioproduction), Évry (site du Genopole). Le Tableau 10 donne le calendrier pour l'année 2025-2026.

L'hébergement sur les différents sites est assuré par l'IMT et l'ESITech et est financé sur les bénéfices des contrats d'alternance, de sorte que l'étudiant n'ait à payer que son hébergement sur le site de l'entreprise.

Dates	Semaines en entreprise	Semaines en formation
25/08/2025 au 19/09/2025	4	
22/09/2025 au 17/10/2025		3 sur Tours et 1 sur Évry
20/10/2025 au 28/11/2025	6	
01/12/2025 au 12/12/2025		2 sur Tours
15/12/2025 au 13/02/2026	10	
16/02/2026 au 27/02/2026		1 sur Tours et 1 sur Évreux
02/03/2026 au 17/04/2026	5	
20/04/2026 au 24/04/2026		1 sur Tours
27/04/2026 au 12/06/2026	8	
15/06/2026 au 19/06/2026		1 sur Rouen
22/06/2026 au 26/06/2026	1	

[45] https://www.groupe-imt.com

Total	**34**	**10**

Tableau 6 : calendrier de l'alternance en 5e année

Une alternance ouverte aux étudiants de PS

Suite aux deux constats suivants :

- Certains étudiants de la spécialité PS souhaitent avoir une double compétence en bioproduction et en physique, en particulier, ceux qui sont été recrutés après une CPGE BCPST
- Certaines entreprises apprécient la double compétence physique et biologie

Il a été décidé de proposer l'alternance en bioproduction aux étudiants de PS. Ceux-ci font donc exactement la même année que ceux de TV. Le diplôme délivré est cependant celui de la spécialité d'origine. Cette ouverture de l'alternance aux étudiants de PS s'inscrit également dans les engagements du projet **biot2@normandie**. Cette option a été ouverte en septembre 2025.

Effectifs

Le nombre de contrats a augmenté les premières années et s'est stabilisé à environ une vingtaine par an (Tableau 11).

Année	Étudiants TV	Étudiants PS
2019-2020	5	-
2020-2021	13	-
2021-2022	13	-
2022-2023	24	-
2023-2024	26	-
2024-2025	21	-
2025-2026	20	4

Tableau 7 : nombre de contrats d'alternance

Évaluation des compétences

L'évaluation des compétences se fait par examens et notes sur le comportement des apprenants pendant les MESP (Mise en Situation Pratique). L'évaluation des compétences en entreprise est décrite dans les MCCC[46].

Entreprises

Une sélection rigoureuse des entreprises est faite de commun accord par l'IMT et par l'ESITech, de façon à focaliser l'activité professionnelle de l'étudiant sur son domaine de formation, c'est-à-dire la bioproduction en biotechnologie. Cela amène à refuser certaines propositions hors domaine. La procédure de mise en relation des étudiants et des entreprises suit la procédure suivante :

- Communication en janvier d'une liste d'entreprises susceptibles d'accueillir des alternants, dont l'activité est centrée sur les biotechnologies
- Recueil des contraintes des étudiants (géographiques, par exemple) et des préférences
- Mise en relation étudiant-entreprise en fonction des offres qui paraissent et des modes de recrutement de chaque entreprise (candidature sur un site web ou mise en contact avec un manager)

Une aide précieuse est apportée par le Président du Conseil d'École, qui dispose d'un impressionnant réseau. À titre d'exemple, les entreprises ayant pris des alternants de l'ESITech figurent en annexe 35.

[46] Modalités de Contrôles de Connaissances et des Compétences

La demande d'autorisation de signature de contrats d'apprentissage

En 2024, le gouvernement a supprimé l'aide à l'embauche à l'alternance pour les contrats de professionnalisation. Cela ne pose pas de problèmes pour les grands groupes qui apprécient le profil de nos futurs ingénieurs. En revanche, les petites et moyennes entreprises nous réclament des contrats d'apprentissage, moins coûteux pour elles, ou parce qu'elle maîtrise mieux le processus.
Compte tenu de l'expérience de l'ESITech en termes d'alternance, l'école demande l'autorisation de signer des contrats d'apprentissage, avec un format pédagogique absolument identique à celui existant actuellement pour les contrats de professionnalisation.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Le programme de la formation pour le premier cycle (2026-2027)	Annexe 47
	Le programme de la formation pour la spécialité PS (2026-2027)	Annexe 48
	Le programme de la formation pour la spécialité TV (2026-2027)	Annexe 49
	Contrat de professionnalisation : calendrier de l'alternance	Voir ci-dessus
	Syllabus	Lien
	Le règlement de scolarité	Annexe 32
	Les modalités de contrôles des connaissances et des compétences (MCCC)	Annexe 36
	Avenant au contrat pédagogique	Annexe 37
	Modèle de diplôme PS	Annexe 34
	Modèle de supplément au diplôme PS	Annexe 38
	Modèle de diplôme TV	Annexe 33
	Modèle de supplément au diplôme TV	Annexe 39
	Convention entre l'URN et le Groupe IMT	Annexe 23
	Liste des contrats d'alternance 2025-2026	Annexe 35
	Aménagements d'études pour raison de santé	Annexe 31

D.3.1.a Critères majeurs pour la formation à l'entreprise

Organisation
Des stages en entreprise sont prévus pour chacune des années du cycle ingénieur. Il n'y a pas de stage prévu pendant le premier cycle, même s'il est possible pour les étudiants d'en faire un volontairement. Les durées et périodes de stage sont indiquées dans le Tableau 8. Le stage doit se faire obligatoirement dans un des secteurs industriels ou dans un laboratoire de recherche appartenant aux différents domaines visés par la formation d'ingénieur. Tout stage peut être remplacé par un CDD, s'il se déroule dans les mêmes conditions qu'un stage. Une copie du contrat de travail comportant la fonction occupée et la période de travail est alors demandée. Le rapport et, en 4e et en 5e année, la soutenance restent obligatoires.

Aide à la recherche de stage et informations sur le déroulement
L'étudiant dispose de nombreux documents pour sa recherche de stage, à disposition sur la plateforme pédagogique UniversiTICE de l'URN, dans la partie concernant l'ESITech, notamment :

- documents concernant l'établissement de la convention de stage (application e-stage de l'URN)
- documents d'aide à la recherche de stage et d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien, etc.)
- annuaires d'entreprises des filières industrielles et des pôles de compétitivité
- consignes de rédaction du rapport de stage, incluant les modalités d'évaluation des stages et un rappel sur la confidentialité des travaux

- liste des stages ayant déjà été effectués

D'autre part, des enseignements sont prévus pour apporter les compétences nécessaires à la recherche de stage et d'emploi :

- projet professionnel en PC1
- communication en PC2
- aide à la recherche d'emploi en PS3/TV3[47]
- communication en PS5/TV5

Une relecture des CV

Année	Période	Durée	Fonction et objectif	Compétences recherchées	Evaluation	ECTS
1e année 2e année	Stage optionnel					
3e année	Juin à août	1 à 3 mois	Pour un étudiant n'ayant jamais fait de stage : opérateur	Découverte de l'entreprise	Travail en entreprise : par l'encadrant professionnel Rapport : par l'enseignant référent	3
			Pour un étudiant ayant déjà fait un stage : technicien	Participer à un projet en entreprise, sans forcément participer à la prise de décision		
4e année	Juin à septembre	2 à 4 mois	Assistant-ingénieur	Prise en charge d'une partie d'un projet, encadré par un ingénieur	Travail en entreprise : par l'encadrant professionnel Rapport : par l'enseignant référent Soutenance	3
5e année	Février à août	5 mois minimum	Ingénieur	Prise en charge d'un projet dans sa globalité, sous la supervision d'un ingénieur confirmé		30

Tableau 8 : stages obligatoires

Évaluation

Différents documents sont à disposition des encadrants pour l'évaluation des compétences acquises pendant le stage. Un de ces documents concerne l'encadrant professionnel qui évalue différentes compétences. C'est ce document qui sert de base au calcul de la note de stage, tandis que la note de rapport est donnée par l'enseignant-référent et que la note de la soutenance (en 4e et 5e année) est donnée par le jury de 2 personnes (l'enseignant référent et un 'candide') qui a effectué l'audition.

Nature des stages

On voit dans le Tableau 9 la part des stages à l'étranger ou en laboratoire académique dans chacune des spécialités est réduite à quelques-uns par an. Le stage de 5e année doit se faire obligatoirement en entreprise, sauf quelques cas particuliers d'étudiants particulièrement intéressés par la recherche fondamentale, toujours après un entretien avec l'équipe pédagogique pour bien cerner leurs objectifs professionnels.

[47] Intervention de l'OTECI, association d'anciens managers et DRH : https://oteci.asso.fr/

	Année	3e année		4e année		5e année	
		PS	TV	PS	TV	PS	TV (hors alternance)
Nombre total de stages	2021-2022	22	29	18	38	7	19
	2022-2023	20	23	22	33	26	19
	2023-2024	25	21	17	29	25	7
	2024-2025	11	26	18	17	18	11
Nombre de stages à l'étranger	2021-2022	0	1	3	11	0	1
	2022-2023	2	0	2	2	3	5
	2023-2024	5	2	3	8	2	1
	2024-2025	0	1	2	1	1	1
Nombre de stages en laboratoire académique[48]	2021-2022	5	1	5	12	0	0
	2022-2023	5	2	4	3	1	0
	2023-2024	6	3	4	4	1	0
	2024-2025	1	0	2	0	1	0

Tableau 9 : part des stages à l'étranger et par des stages de recherche académique

Éléments de preuve et compléments d'information

	L'application e-stage	Lien
	L'aide à la recherche de stage sur UniversiTICE	Lien
	Exemple de convention de stage	Annexe 51
	Évaluations du stage (par l'entreprise, rapport de stage, soutenance, rapport de contact)	Annexe 53
	Liste des stages 2024-2025	Annexe 54
	Procédure de mise en place d'une convention	Annexe 52

D.3.1.b Critères majeurs pour la formation à la recherche

Une pédagogie intégrant la démarche scientifique

L'école fait en sorte qu'au cours de sa scolarité, tout étudiant ait acquis la méthodologie de la démarche scientifique. Les acteurs majeurs de cet apprentissage sont les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, qui constituent la majorité des enseignants. Ainsi, beaucoup d'enseignements adoptent une démarche scientifique dans leur déroulé : définition d'une hypothèse ou d'un objectif, recherche bibliographique, expérimentation ou simulation numérique, analyse critique des résultats et conclusion. Cela nécessite des outils, qui sont apportés par des matières telles que 'recherche bibliographique' (3e année), 'programmation' (1e à 4e année), ainsi que les différents travaux pratiques effectués tout au long du cycle d'ingénieurs.

[48] c'est-à-dire les laboratoires universitaires et les EPST (CNRS, INRAE, INED, INRIA, INSERM et IRD), sauf lorsque le sujet est en lien direct avec une entreprise. Un stage peut être à la fois à l'étranger et en laboratoire académique.

La formation à la recherche démarre dès le premier cycle avec un enseignement appelé 'projet optique', pendant lequel les étudiants sont en charge de comprendre un phénomène, sans avoir eu de cours précédemment, avec une recherche par eux-mêmes, par tous les moyens possibles, des informations nécessaires. Cet enseignement se conclut par une présentation à l'ensemble de la promotion.

Cette forme pédagogique se poursuit dans le cycle d'ingénieur, dans les séances de travaux pratiques (en électronique, réalisés sous la forme de projet, en optique). Les séances de simulation numérique de 4e année reprennent également la même démarche : l'objectif est la simulation d'un système complexe orienté vers la santé (fonctionnement d'une salle blanche, d'un bioréacteur) en utilisant les outils de l'analyse numérique.

Comprendre l'organisation de la recherche

Des visites de laboratoire sont organisées pour les étudiants du 1er cycle et pour les étudiants du cycle d'ingénieur. Elles permettent de rendre concret le métier de chercheur, d'aborder l'organisation de la recherche en France dans les laboratoires publics, les collaborations avec les entreprises, les méthodes de financement. Il y est également question de la poursuite d'études en doctorat.

D.3.1.c Critères majeurs pour la formation à la responsabilité sociétale et environnementale

Les actions en matière de développement durable, responsabilité sociétale et déontologie sont les suivantes :

- cours de 10h sur le développement durable en PC1 et de 20h en PC2
- notions de développement durable intégrées aux cours : salles blanches (TV3 et PS3), différents cours de matériaux (PS3, PS4, PS5)
- cours de 6h sur l'analyse du cycle de vie des matériaux (PS5)
- cours sur la prévention des risques professionnels (Mooc de 4h en TV3 et PS3)
- cours de 16 h sur l'empreinte carbone en TV4 et PS4
- cours de 5h d'HSE en TV4 et PS4
- cours de bioéthique : expérimentation animale (4h en TV4 et PS4), risques OGM (4h en TV4 et PS4)

On notera que l'université de Rouen Normandie bénéficie depuis 2020 du label DD&RS 2021-2024. Elle a également créé en 2022 un institut dédié aux transitions écologiques : l'institut T.URN[49].

D.3.1.d Critères majeurs pour la formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Les étudiants de l'ESITech bénéficient d'un cours obligatoire de présentation de l'entrepreneuriat. Celui-ci d'une durée de 7h est fait en 4e année par un intervenant de la Métropole Rouen Normandie, chargé de l'accompagnement des créations d'entreprise. Par ailleurs, pour ceux qui souhaitent acquérir des compétences supplémentaires dans ce domaine, une participation au dispositif « Les Jeunes Pousses[50] » est proposée. Cette participation compte alors comme projet annuel.

D'autre part, les étudiants qui ont un projet de création d'entreprise plus mature peuvent bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur dans le cadre du dispositif PEPITE Normandie[51], piloté par la COMUE Normandie Université : 3 étudiants ont obtenu ce statut en 2025-2026.

[49] https://turn.univ-rouen.fr/
[50] https://www.univ-rouen.fr/agenda/les-jeunes-pousses/
[51] https://www.pepite-normandie.fr/

D.3.1.e Critères majeurs pour la formation au contexte international et multiculturel

Obligation d'un séjour à l'étranger

Le règlement de scolarité impose une mobilité internationale de 6 mois.

Organisation

L'école dispose d'un responsable des relations internationales, dont le rôle est de favoriser tous types de relations internationales. Il est en lien direct avec la DRIC[52] de l'URN et fait partie de la commission des relations internationales du Groupe INSA. Il est depuis 2020 référent pour le Mexique du Groupe INSA. En particulier, il a piloté le programme Mexfitec de la CDEFI avant le désengagement du gouvernement mexicain (lien).

Maitrise des langues (dont niveau d'anglais et de français)

Le niveau B2 en anglais est requis pour obtenir le diplôme, conformément au règlement de scolarité. Ce niveau doit être certifié par un organisme indépendant. La plupart des étudiants passent le CLES2, qui a l'avantage d'être gratuit (pour un passage par an), mais ils peuvent passer les autres tests inscrits au règlement de scolarité.

Afin de préparer les étudiants, un enseignement d'anglais d'environ 20 h par semestre en premier cycle et en cycle d'ingénieur est prévu. Outre le passage d'une certification, l'objectif est de maintenir le niveau à l'oral et à l'écrit et d'apprendre à communiquer dans le cadre professionnel (savoir présenter un sujet d'études, savoir tenir une réunion, etc.). Le nombre de diplômes mis en attente pour raison d'échec au niveau B2 est donné par le Tableau 10 : nombre de diplômes non délivrés par manque de certification en anglais.

Année	2022	2023	2024	2025
Échecs / Nb étudiants	0/39	0/67	0/52	1/51

Tableau 10 : nombre de diplômes non délivrés par manque de certification en anglais[53]

Seconde langue

Une seconde langue est obligatoire à l'ESITech en cycle d'ingénieur en 3e année et en 4e année. Il s'agit par défaut de l'espagnol, pour un volume de 15 h aux semestres 5, 6 et 7. Cela permet aux étudiants de pouvoir se remettre à niveau avant un séjour dans le monde hispanique. Il y a également possibilité de faire d'autres langues par la Maison des Langues de l'URN. Il n'y a aucune certification requise pour cette seconde langue.

Mobilité sortante Erasmus ou bilatérale

La communication sur les échanges de semestre (Erasmus et conventions bilatérales) se fait dès le mois d'octobre. Il y a ensuite 3 appels à candidature : un en fin d'année, un en février et le troisième en septembre. La répartition se fait ensuite de façon à ce que le maximum d'étudiants ait au moins une destination parmi trois vœux qu'ils ont préalablement formulés.

Compte tenu des délais entre la demande et la nomination dans une université étrangère, la majorité des échanges de semestre se déroulent durant le semestre 8. Par exemple, en 2025-2026, il ne reste

[52] Direction des Relations Internationales et de la Coopération

[53] Par rapport au nombre total d'étudiants en 5e année pouvant prétendre au diplôme.

que 6 étudiants sur 32 en TV (auxquels s'ajoutent 5 étudiants en mobilité entrante) et 3 sur 11 en PS (auxquels s'ajoutent 2 étudiants en mobilité)[54].

L'annexe 40 donne la liste des conventions signées avec des universités partenaires. Il est fréquent que des étudiants de l'ESITech partent sur des places laissées libres par d'autres départements de l'université (plus de 80 conventions signées au niveau de l'URN).

Les étudiants bénéficient d'aides financières : (i) bourses Erasmus, (ii) aide régionale à la mobilité « Pass Monde » pour ceux dont le foyer fiscal est en Normandie, (iii) AMI (Aide à la Mobilité Internationale).

Les modalités de validation des semestres à l'étranger sont définies dans le document général décrivant les modalités de contrôles des connaissances et des compétences (annexe 36). Des modalités particulières concernent les étudiants en mobilité sortante.

Mobilité stage

Certains étudiants choisissent de partir en stage à l'étranger pour leur obligation de mobilité. Le Tableau 9 (paragraphe D.3.1.a) donne le nombre d'étudiants ayant effectué un stage à l'étranger. On observe clairement que peu de stages sont effectués à l'étranger, les étudiants préférant un échange de semestre.

Pourcentage de diplômés ayant effectué un séjour à l'étranger

Le Tableau 12 donne le pourcentage d'étudiants ayant effectué un séjour à l'étranger pour chacune des promotions diplômées.

	Promotion 2021	Promotion 2022	Promotion 2023	Promotion 2024	Promotion 2025
Pourcentage d'étudiants devant faire un séjour à l'étranger et l'ayant effectué (stage ou échange de semestre)	47%	20%	67%	92%	98%

Tableau 11 : pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité

Mobilité entrante

La mobilité entrante reste généralement faible (Tableau 14). Il y a deux raisons : (i) les cours doivent être en anglais : c'est ce qui a été fait pour les semestres 6 et 8, dès lors qu'il y a des étudiants non francophones dans une classe, (ii) le choix de cours à la carte : une forme de choix existe désormais en combinant cours de 3e année et cours de 4e année pour augmenter l'offre. A noter que cette mobilité entrante est également bénéfique pour nos propres étudiants qui apprennent ainsi à travailler dans un contexte multiculturel.

Autres échanges

L'alliance européenne Ingenium propose régulièrement des séjours courts, auxquels les étudiants de l'ESITech sont incités à proposer leur candidature (Tableau 13).

Année	**Thème**	**Pays**	**Nombre d'étudiants ESITech**

[54] Cela pose la question du coût de la formation au semestre 8. La stratégie consiste à augmenter la mobilité entrante. C'est la raison pour laquelle une majorité des enseignements du semestre 8 sont en anglais.

5 au 9 février 2024	10 Days of INGENIUM-University of Crete – Winter Senior School	Crète (Grèce)	3
7 au 13 avril 2024	Atelier sur le développement durable	Portugal	3
23 janvier au 11 mars 2026	Innovation Challenge 2026, organisé par la Munster Technological University	Online	1
26 janvier au 30 janvier 2026	Senior Winter School des 10 days of Ingénium	Roumanie	1
26 mai au 29 mai 2026	Senior Summer School	Irlande	1

Tableau 12 : événements organisés dans le cadre d'Ingenium ou autre

Double diplôme et diplômes conjoints

Un accord de double diplôme existe avec l'ÉTS[55] à Montréal, dans le cadre d'un accord général signé par le Groupe INSA. Les étudiants voulant obtenir le double diplôme peuvent partir en cinquième année et réaliser une maîtrise sur 2 ans à l'ÉTS.

Une second double diplôme existe avec l'université du Ceara, Brésil.

Année	Nb étudiants (TV)	Nb étudiants (PS)
2021-2022	1 (Brésil)	0
2022-2023	1 (Brésil)	0
2023-2024	2 (Brésil)	0
2024-2025	2 (Turquie)	2 (Brésil)
2025-2026	5 (Turquie)	4 (Brésil) : 2 en 4A et 2 en 5A

Tableau 13 : mobilité entrante

Les perspectives

La stratégie d'internationalisation de l'ESITech s'appuie sur :

- l'université européenne Ingenium pour accroître notablement le nombre de destinations en Europe et faire connaître nos spécialités d'ingénieur dans les universités partenaires ;
- la proposition de formations courtes (~2 semaines), pour des étudiants étrangers sur des sujets pointues (optique, bioréacteurs, etc.) en utilisant les moyens rendus disponibles par le départ massif des étudiants pendant le semestre 8.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Accord de double diplôme avec ÉTS	Annexe 46
	Accord de double diplôme avec l'université du Ceara (Brésil)	Annexe 45

D.3.2 Cohérence entre compétences visées et programme de formation

Le tableau croisé compétences/enseignements est disponible en annexe xx pour PS et annexe xx pour TV. Ce tableau permet de mettre en évidence la contribution de chaque enseignement du cursus aux compétences visées et inscrites dans les fiches RNCP.

Éléments de preuve et compléments d'information

[55] École de Technologie Supérieure, université de Montréal, Québec.

	Tableau croisé compétences / enseignements pour la spécialité PS	Annexe xx
	Tableau croisé compétences / enseignements pour la spécialité TV	Annexe xx
	La page d'information de l'université de Rouen Normandie sur la césure	Lien

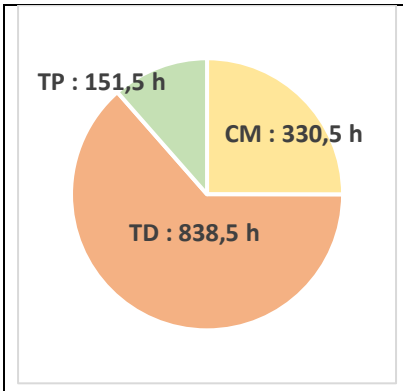
D.3.3 Méthodes pédagogiques

Organisation générale de la pédagogie

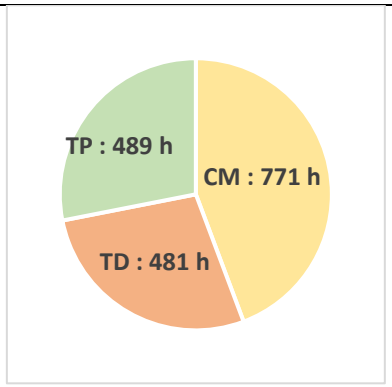
Les enseignements sont décomposés en CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Cependant, l'enseignant bénéficie de la plus grande liberté pédagogique qui lui permet d'appliquer de multiples méthodes pédagogiques :

- enseignement intégré cours/TD, voire cours/TD/TP permettant des allers-retours entre théorie et pratique au cours d'une même séance ;
- TP sous la forme de mini-projets ;
- apprentissage par projet, pendant lequel étudiants travaillent en groupe sur un sujet ou sur des sujets différents et confrontent ensuite leurs approches (présentation, échange entre groupes, etc.) ;
- conférences sur des sujets permettant de sensibiliser les étudiants à certaines thématiques ;
- démonstration expérimentale, pendant laquelle l'enseignant fait une expérience en expliquant les étapes.

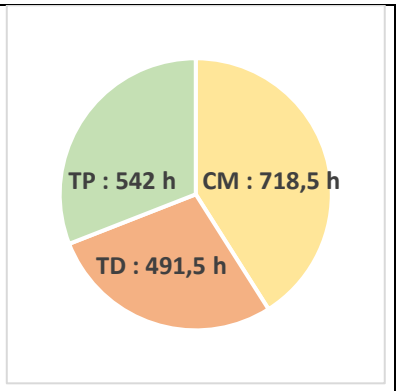
La répartition traditionnelle étant en CM/TD/TP, la proportion de chacune de ces modalités est représentée sur le Tableau 15.



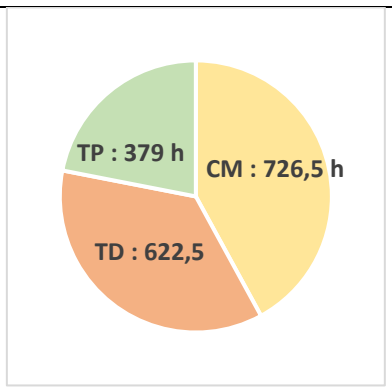
(a) Premier cycle (1320 h)



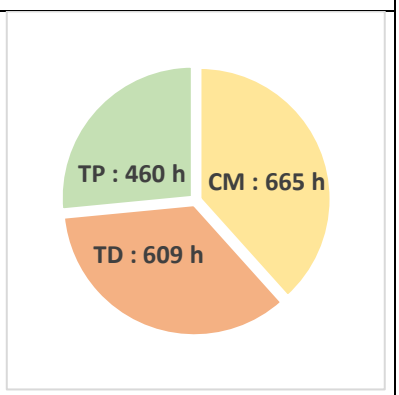
(b) TV sans alternance (1741 h hors projet)



(c) TV avec alternance (1752 h hors projet)



(d) PS sans alternance (1728 h hors projet)



(e) PS avec alternance (1734 h hors projet)

Tableau 14 : répartition CM/TD/TP (maquette 2026-2027)

Plateforme pédagogique numérique

L'URN met à disposition des enseignants et des étudiants une plateforme de pédagogie numérique Moodle, appelée UniversiTICE. L'utilisation de la plateforme est très variable en fonction des enseignants. Elle stocke souvent, au minimum, les supports de cours. Cependant, c'est l'outil principal de la pédagogie pour certains enseignants (par exemple, formation à la recherche bibliographique).

Par ailleurs, certains enseignements étant de type initiations à des thématiques (sécurité et sécurité au travail, propriété intellectuelle) sont des Mooc proposés par des organismes permettant de fournir à l'étudiant une certification : INRS[56] ou INPI[57].

Les enseignements à distance restent minoritaires dans la formation, principalement pour des enseignants ne pouvant ponctuellement pas être présents.

La pédagogie par projet

La pédagogie par projet est une part essentielle de l'acquisition de compétences. Une nouvelle gestion des projets étudiants a été mise en place depuis 2019 et est modifiée chaque année pour un meilleur fonctionnement. Elle se décline sous les axes suivants :

- Les projets sont annuels (80 h en 3e et 4e année et 40 h en 5e année). Cependant, une note unique annuelle est attribuée sur le second semestre en 3e et en 4e année et sur le premier semestre en 5e année. À partir de 2027, une note sera attribuée par semestre, pour un meilleur suivi des projets.
- L'objectif du projet n'est pas tant le livrable produit à la fin que la manière dont ce livrable est produit (apprentissage du travail en groupe, gestion des contraintes de temps, répartition en tâche, des contraintes financières, etc.).
- Les étudiants des deux spécialités et des 3 années du cycle d'ingénieur sont mélangés au sein de projets apportant leur plus ou moins grande expérience et leurs compétences plus 'physique' ou 'biologie'. En principe, un étudiant qui a un projet le garde sur les 3 années du cycle d'ingénieur.
- Les étudiants de 5e année sont chargés de la gestion des projets : recrutement des nouveaux arrivants, transmission du savoir-faire, programmation des réunions, proposition d'un diagramme de Gantt, etc. Ces étudiants n'ont pas mission à intervenir sur le plan technique.
- Compte tenu des départs à l'international des étudiants de 4e année et des départs en stage des étudiants de 5e année, durant le second semestre, une évaluation a lieu en fin de premier semestre : mise à jour d'un site internet sur la plateforme pédagogique universiTICE (rapport sur l'avancement du projet, comptes-rendus de réunion, feuille de route pour l'année suivante, etc.) et soutenance. S'ils le souhaitent, les étudiants en échange international peuvent poursuivre le projet à distance : un livrable leur est alors demandé. S'il est jugé satisfaisant, l'étudiant peut bénéficier des 3 ECTS affectés au projet.
- Depuis 2024-2025, un petit groupe d'étudiants est chargé des audits des projets. Il auditionne les groupes projets, évalue l'avancement et est l'interface entre les groupes projets et les enseignants.
- Les projets ne sont pas forcément techniques : organisation d'événements, relations avec des lycées et collèges, etc.

[56] Institut National de Recherche sur la Sécurité
[57] Institut National de la Propriété Intellectuelle

Respect des normes de sécurité

Il est obligatoire de faire une demande de mise à disposition de salles pour les projets nécessitant du matériel. Elle permet d'assurer la présence d'un technicien.

Aide pédagogique et veille sur le sujet

L'ESITech bénéficie du service SAPHIRE[58] de l'URN. Entre autres missions, celles qui intéressent l'école sont : (i) rôle de conseil pédagogique, (ii) formation initiale et continue des enseignants au développement et à l'approfondissement des compétences pédagogiques, (iii) capitalisation des démarches de transformations pédagogiques au sein de l'université, (iv) veille sur le sujet des transformations pédagogiques.

L'URN propose de déposer des projets ARE (Aide à la Réussite Etudiante), soit annuels, soit pluriannuels, destinés à apporter des aides pédagogiques des étudiants en licence. L'ESITech en a bénéficié par le passé, mais n'a pas de projet actuellement.

D'autre part, l'ESITech, faisant partie du Groupe INSA, participe au colloque pédagogique du Groupe, organisé par un des INSA, tous les deux ans[59].

Mise en place de parcours personnalisés

Le public étudiant qui arrive à l'ESITech provient d'horizons très divers : premier cycle de l'école, licence 2 ou 3 de l'URN, licence 2 ou 3 d'autres universités, DUT de l'URN ou d'autres universités, BTS, CPGE[60]. Certains de ces étudiants ont déjà les compétences que les enseignements sont censés leur apporter. Afin que le temps pédagogique ne soit pas inutile et permette d'acquérir de nouvelles compétences, il est proposé à ces étudiants de remplacer un cours par une autre activité pédagogique : cours à distance, projet, etc.

Lorsque l'étudiant décide d'acquérir de nouvelles compétences, une modification de contrat pédagogique est signée entre lui et l'école, définissant les droits et devoirs de chacun et les modalités de validation de ces compétences.

	FISE : Nombre d'heures et de crédits ECTS en Sciences/Techno/ SHES/ LV par semestre	Tableau xx
	Nombre d'heures en CM/TD/TP/projets par semestre, équilibre présentiel / distanciel	Voir ci-dessus

D.3.4 Équipe pédagogique

(1) Équilibre entre le corps enseignant permanent de l'école et les vacataires

	Nombre	ESITech	Autres composantes de l'URN	Pourcentage
MCF/PR	36	550.5	1113.5	68%

[58] Service d'Accompagnement à la Pédagogie, à l'Hybridation, à l'Innovation pour la Réussite Étudiante
[59] Le 9e colloque pédagogique du Groupe INSA a eu lieu à l'INSA Rouen Normandie du 25 au 27 juin 2025. Il a donné lieu à une communication de l'ESITech.
[60] Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

ESAS[61]	8	100	254	15%
Vacataires professionnels et PAU	23	276.5		11%
Vacataires dont l'activité principale est l'enseignement, doctorants et ATER	8	148		6%
Total	75	1075	1367.5	100%

Tableau 15 : nombre d'intervenants et nombre d'heures présentielles effectuées par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des vacataires dans la spécialité TV en 2025-2026. Le nombre d'heures total dépasse les heures prévues parce qu'ici sont comptés la somme des heures faites dans les différents groupes de TP ou de TD

	Nombre	ESITech	Autres composantes de l'URN	Pourcentage
MCF/PR	28	409.5	789	68%
ESAS[62]	8	64	166	15%
Vacataires professionnels et PAU	14	175.5		11%
Vacataires dont l'activité principale est l'enseignement, doctorants et ATER	7	176		6%
Total	75	1075	1367.5	100%

Tableau 16 : nombre d'intervenants et nombre d'heures présentielles effectuées par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des vacataires dans la spécialité PS en 2025-2026. Le nombre d'heures total dépasse les heures prévues parce qu'ici sont comptés la somme des heures faites dans les différents groupes de TP ou de TD

(2) Taux d'encadrement
Si on fait l'hypothèse qu'un enseignant-chercheur qui fait plus de 48heq TD est investi dans l'école quelle que soit sa composante d'origine, si on ajoute 2 ESAS rattaché à l'école et le PAU, on obtient 22 enseignants. Le nombre d'étudiants en 2025-2026 est de 232. On obtient un taux d'encadrement moyen de 11.6.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Description de l'équipe pédagogique	Voir ci-dessus

D.4 La césure

L'information aux étudiants
L'information se fait par : (i) la réunion de rentrée, (ii) la plateforme pédagogique universiTICE, (iii) la page consacrée à la césure du site de l'URN.

La procédure
La césure peut être réalisée sur l'année complète ou sur 6 mois. Le dossier de césure est sur le site web de l'université de Rouen Normandie. L'étudiant est systématiquement accompagné par l'école dans sa réflexion, l'organisation et la rédaction de son dossier de césure. Le dossier est ensuite envoyé à la DEPE de l'université pour validation. À ce jour, aucun dossier de césure issu d'un étudiant de l'école n'a été rejeté par la commission de l'université.

Nombre de césure par an

[61] Enseignant du Secondaire Affecté au Supérieur
[62] Enseignant du Secondaire Affecté au Supérieur

Il y a une à deux césures par an à l'ESITech (2 sur l'année 2025-2026, toutes deux de 6 mois). Le peu de césures n'est pas dû à un manque d'information, mais plutôt à une réticence de l'étudiant à prolonger ses études. Il y a en général deux objectifs (et souvent les deux à la fois) à ces césures : (i) celles qui permettent de faire une formation différente de celle proposée à l'école, souvent à l'étranger pour l'apprentissage d'une langue ; (ii) celles qui permettent de faire un stage en entreprise.

Éléments de preuve et compléments d'information

	La page d'information de l'université de Rouen Normandie sur la césure	Lien

D.5 La formation d'ingénieur de spécialisation

L'école ne propose pas de formation d'ingénieur de spécialisation.

D.6 Diplôme d'ingénieur par la formation continue et par la VAE

D.6.1 Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

La VAPP est un dispositif qui permet à toute personne qui ne possède pas le diplôme ou titre requis, d'accéder directement à une formation post-bac (conduisant à un diplôme national) dispensée par l'université qui accorde la validation, après avis d'une commission pédagogique. Il s'agit de la dispense du titre requis afin d'intégrer la formation souhaitée. Pour l'ESITech, la procédure est gérée par le CFCA. Une reprise d'études de type VAPP a été effectuée en 2022, pour une intégration directe en 4e année de spécialité PS, avec signature d'un contrat pédagogique spécifique.

D.6.2 Formation continue

Les deux spécialités de l'école sont accessibles en formation continue. La gestion des candidatures et le suivi des dossiers sont entièrement confiés au CFCA (Centre Universitaire de Formation Continue et par Alternance) de l'URN.

D.6.3 Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE est gérée par le CFC de l'université de Rouen Normandie. En 2025, **2 dossiers** ont été examinés pour la spécialité TV et ont abouti à la délivrance du diplôme.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Le guide de la VAE du CFCA de l'université de Rouen Normandie	Lien
	La page du CFCA de l'université de Rouen Normandie	Lien

D.7 École multisites à diplôme unique

L'école n'est pas concernée.

Chapitre D - *La formation d'ingénieurs*	
Forces	*Faiblesses*
L'école se caractérise par une agilité qui lui permet à l'école de répondre rapidement aux besoins du marché de l'emploi La proximité des laboratoires de recherche et le nombre d'enseignants-chercheurs est une garantie de la rigueur scientifique des enseignements. L'accès aux services à l'étudiant est assuré par l'université de Rouen Normandie (handicap, moyens numériques, équipements pédagogiques, etc.), permettant à l'école de se focaliser sur la pédagogie. La mobilité sortante est très importante.	Le taux de mobilités entrantes doit progresser. Il y une forme de rigidification des emplois du temps liée à une mutualisation importante pour adapter les parcours aux étudiants et les moyens humains.
Opportunités	*Risques*
Il y a une bonne complémentarité des 2 spécialités avec un taux équilibré d'enseignements communs. Les industries pharmaceutiques connaissent désormais très bien l'ESITech et le profil de ces diplômés. L'école participe à la structuration du paysage de la formation autour du biomédicament (AMI CMA, Alliance Biotech, France Biolead) Le S8 étant le semestre où se déroule la majorité des mobilités sortantes, il y a la possibilité de l'internationaliser en l'ouvrant à la mobilité entrante pour équilibrer les départs. Il faut intégrer de l'IA dans l'enseignement, en développant le regard critique de l'étudiant.	L'alternance risque de disparaître si des contrats d'apprentissage ne sont pas acceptés. Le contexte financier universitaire est particulièrement tendu en 2026. L'investissement des équipes pédagogiques et enseignantes est à conserver sur la durée.

E. Le recrutement des élèves

E.1 Objectifs et filières d'admission

La stratégie générale du recrutement est d'utiliser à chaque niveau deux voies d'accès à l'ESITech : une voie locale, permettant de sélectionner des étudiants du territoire, dont l'école a la pleine maîtrise, et une voie nationale s'appuyant sur le SAGI (Service des Admissions du Groupe INSA), qui permet à l'école d'être connue sur le territoire national. Par ailleurs, un recrutement spécifique local permet de sélectionner des candidats, qui, une fois ingénieurs, auront tendance à se fixer sur le territoire, dans les industries locales, qui souffrent d'un important turn-over de leurs salariés.

Pour le recrutement géré par l'ESITech, un jury d'admission est désigné tous les ans.

On notera dans la suite 'SAGI', le recrutement géré par le Groupe INSA et 'URN', le recrutement géré par l'ESITech.

Organisation du recrutement en premier cycle

Le recrutement se fait au niveau Bac. L'ESITech figure sur ParcourSup avec deux voies d'accès :

- La voie SAGI : pour la 1e année de premier cycle (PC1), sans option santé (c'est-à-dire hors LAS). Le Groupe INSA compte pour un seul vœu et la plupart des candidats coche l'ensemble des écoles. Les candidatures sont alors complètement gérées par le SAGI : l'école précise sa capacité d'accueil. Le classement national des candidats et l'appel est réalisé par le SAGI. L'admission par cette voie à l'ESITech se fait uniquement sur dossier.

- La voie URN : sous le label « ESITECH : Formations des écoles d'ingénieurs - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Cycle préparatoire intégré - option Santé (33261) ». L'admission se fait uniquement sur dossier : l'entretien est une vraie plus-value pour sélectionner des candidats, mais les moyens humains de l'école ne permettent pas encore de le mettre en place. Le classement des candidats se fait par l'ESITech en utilisant l'outil d'aide à la décision fourni par ParcourSup. Cette voie existe depuis 2021.

Des frais de candidatures sont demandés aussi bien pour une candidature via le SAGI (105 €) que par l'URN (60 €). Les élèves boursiers du secondaire sont dispensés de ces frais.

L'ouverture de la passerelle vers la médecine et la pharmacie dépeuple le passage de la 1e année vers la 2e année d'environ une dizaine d'étudiants. Ce déficit est compensé par un recrutement en 3e année (SAGI et URN)

Recrutement en 2e année de premier cycle (PC2)

Ce n'est qu'un recrutement anecdotique jusqu'à maintenant. Quelques étudiants de PASS qui ont échoué au passage en MMOP[63], ayant fait la mineure Sciences et Techniques, sont admis chaque année. La candidature se fait sur le site de recrutement de l'URN : ecandidat.univ-rouen.fr. La sélection se fait sur dossier et entretien.

Admission en 3e année de cycle d'ingénieur (1e de cycle d'ingénieur)

L'admission en 3e année est de droit dans la spécialité de leur choix pour les étudiants issus du premier cycle de l'ESITech.

Pour compléter les promotions, l'admission en 3e année est ouverte aux étudiants titulaires des diplômes suivants : licence 3, licence 2 (à titre exceptionnel), BUT 3, BUT 2 (à titre exceptionnel), BTS, 2e année de médecine ou de pharmacie. Il n'y a pas de stratégie pour la répartition entre ces diverses origines, seul compte le niveau du candidat et la volonté d'avoir de la diversité dans le recrutement.

Ce recrutement se fait :

- par la voie URN : c'est-à-dire par la plateforme de candidature de l'URN (ecandidat.univ-rouen.fr). Après examen du dossier, le jury décide du refus ou d'un entretien. L'admission ou le refus définitif est ensuite décidé après cet entretien.
- par la voie SAGI : pour les autres candidats, c'est-à-dire les étudiants non-inscrits à l'URN.
 Les candidatures se font sur le site des admissions du Groupe INSA (admission.groupe-insa.fr). L'école reçoit alors les dossiers, les examine et prononce (1) l'admission, (2) la possibilité d'un entretien, ou (3) un refus. Les étudiants devant passer un entretien sont convoqués dans l'INSA le plus proche de leur domicile. Leurs dossiers sont ensuite renvoyés à l'école avec un compte-rendu d'entretien et la décision finale, admission ou refus, est alors prononcée.

 Les élèves de CPGE utilisent le portail SCEI[64] pour candidater. Le classement se fait par le SAGI et les candidats sont appelés ensuite en fonction de leur classement. Sauf pour les élèves de CPGE BCPST, ce sont les notes obtenues au concours CCP qui sont utilisées pour le classement. L'école a juste à mettre un nombre de places, le classement étant fait pour l'ensemble du Groupe INSA par le SAGI.

[63] Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie
[64] https://www.scei-concours.fr/

Des frais de candidature sont exigés par le SAGI. En revanche, la candidature en 3e année par l'URN est gratuite.

Admission en 4e année d'ingénieur (2e année de cycle d'ingénieur)

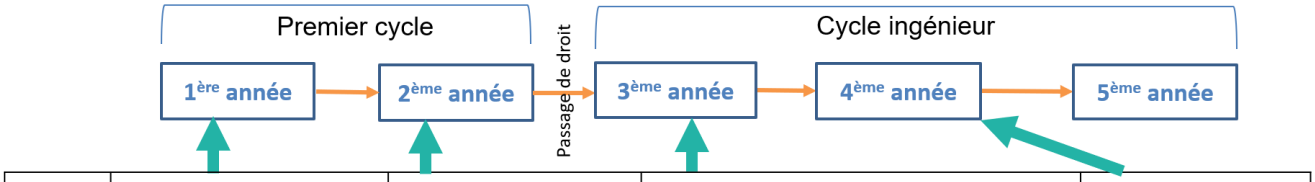
L'admission à ce niveau se fait uniquement par l'application ecandidat de l'URN. Il arrive qu'un ou deux étudiants ayant un niveau master (M1) soient admis. Il n'y a pas de stratégie définie de recrutement à ce niveau, hormis la volonté d'avoir beaucoup de diversité parmi les étudiants admis. On n'admet pas d'étudiants titulaires d'un M2.

Prévision de recrutement

Sur les 5 prochaines années, il n'est pas prévu de changer les objectifs de recrutement (Figure 3).

Éléments de preuve et compléments d'information

	Effectifs prévisionnels sur les cinq ans à venir (globaux et par filière)	Voir ci-dessus
	Plan d'action en faveur de la diversité sociale et de genre	



Diplôme requis	Bac ***~40 places sur ParcourSup***	L1, CPGE 1, PASS	L3, BUT 3, CPGE 2, BTS ***~15 places par spécialité***	M1 ou autre bac+4
Voies d'accès	• **Université de Rouen** Normandie (option santé) → 26 places Sur dossier • **Groupe INSA** (option ingénierie) → 15 places Sur dossier et éventuellement entretien	**ecandidat.univ-rouen.fr** → pas de nombre de places définies → sur dossier et entretien **candidat.groupe-insa.fr** (pour les candidats hors Université de Rouen) → quelques places → sur dossier et, éventuellement, entretien	**candidat.groupe-insa.fr** → pour les candidats de L2, L3, BUT3, BTS, CPGE BCPST non inscrits à l'université de Rouen Normandie → sur dossier et, éventuellement, entretien **Portail SCEI** → pour les candidats des autres CPGE, avec sélection sur les notes du concours CCP et entretien **ecandidat.univ-rouen.fr** → pour les candidats inscrits à l'université de Rouen Normandie → sur dossier et entretien	**ecandidat.univ-rouen.fr** (tous candidats) ~2 places Sur dossier et entretien

Figure 3 : voies d'accès à l'ESITech

E.2 Suivi des résultats de recrutement

Recrutement en 1e année de premier cycle

Le recrutement en PC1 est donné par le Tableau 19, depuis la rentrée 2021, date de la mise en œuvre de l'option santé. L'objectif est de garder un nombre constant en PC1, en gardant la répartition 25% SAGI et 75% URN, en améliorant, si possible, la qualité du recrutement, mesuré par le nombre de mentions B et TB au bac.

Voie d'accès		**2021-2022**	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**
SAGI	Objectif	15	8	8	10	15	15

	Nombre de candidats ensemble Groupe INSA	21677	20124	20846	20711	19866	19430
	Nombre de candidats à l'ESITech (avant confirmation)	5243	5442	6342	6392	5929 (confirmés)	
	Nombre de candidats classés pour l'ensemble du Groupe INSA			16858		15998	
	Rang du dernier appelé			12401		15949	
	Inscrits	14	4	7	9	15	
URN	Objectif	20	25	25	26	26	26
	Nb de candidats avant confirmation	675 [65]	359	393	498	527	509
	Nb après confirmation			316	368	397	395
	Dossiers sélectionnés	304	192	200	229	253	
	Rang du dernier admis		107	142	199	223	
	Inscrits	18	25	25	26	25	
Autres (redoublants, etc.)				1	2	4	
Total	Objectif	35	33	32	36	40	
	Inscrits	32	29	33	37	44	

Tableau 17 : résultats du recrutement en PC1 depuis 2021

Niveau de recrutement en PC1

Le Tableau 20 donne le nombre de mentions au bac obtenues par les étudiants inscrits en PC1. On voit qu'un fléchissement du niveau sur ces 3 dernières années.

Mention au bac	**2021-2022**	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**
TB	12 (38 %)	13 (45%)	20 (61%)	15 (39%)	11 (26%)
B	17 (53%)	14 (48 %)	9 (27%)	16 (41%)	23 (52%)
AB	3 (9%)	1 (3 %)	4 (12%)	6 (15%)	8 (18%)
Passable	0	1 (3 %)	0 (0%)	2 (5%)	2 (4%)
Total	32	29	33	39	44

Tableau 18 : mentions au bac des admis en PC1

Recrutement en 3e année de cycle d'ingénieur (1e année de cycle d'ingénieur)

[65] Le nombre de candidats a fortement diminué entre 2021 et 2022, compte tenu de la mise en place de frais de candidature (60 €)

Le Tableau 21 donne les capacités d'accueil, le nombre de demandes (dossiers déposés) et le nombre d'inscrits, pour chaque voie d'admission. On observe que le nombre de demandes dans la spécialité GP (devenue PS) est de l'ordre 1 à 1.5 fois inférieur aux demandes pour la spécialité TV. Le taux d'admis est plus élevé (moins d'exigence par rapport au niveau). Le taux d'inscription est cependant plus faible. La spécialité PS est clairement moins attractive que la spécialité TV. Deux axes sont proposés pour améliorer cette attractivité : (i) augmenter le nombre d'étudiants en PC1 ; (ii) faire connaître la spécificité de la formation Physique pour la Santé.

Le Tableau 22 décrit l'origine des étudiants arrivant en 3e année. On voit qu'il y a une grande diversité d'origine, ce qui est une richesse pour l'école, même si cela pose quelquefois des difficultés pédagogiques. La source prépondérante de la filière GP, devenue PS, est bien sûr les étudiants du premier cycle arrivant en cycle d'ingénieur, avec une représentation un peu plus faible des étudiants issus de CPGE et de DUT. On observe un faible nombre d'étudiants issus de licence, dû aux faibles effectifs des licences de physique en général en France.

		2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026		2026-2027		Moyennes	
		PS	TV	PS	TV	PS	TV	PS	TV	PS	TV	PS	TV
INSA hors CPGE	Capacité d'accueil	12	16	12	16	12	16	12	16	12	16		
	Nombre de demandes	64	178	59	117	51	168	56	128	72	139	Taux d'inscrits = inscrits/demandes	
	Nombre d'inscrits	4	12	0	5	0	10	3	10			3%	6%
INSA CPGE	Nombre d'inscrits	4	3	6	2	4	1	7	2				
URN	Capacité d'accueil	16	16	16	16	16	16	16	16	16	10		
	Nombre de demandes	13	81	12	36	9	35	9	39	8	23	Taux d'inscrits = inscrits/demandes	
	Nombre d'inscrits	5	15	3	11	2	11	3	7			30%	23%
PC		7		14	10	5	10	4	10				
Total		20	30	23	28	11	32	17	29				

Tableau 19 : taux de pression en fonction des différentes voies d'accès

	2022-2023		2023-2024		2024-2025		2025-2026		Moyenne des 4 dernières années	
	PS	TV	PS	TV	PS	TV	PS	TV	**PS**	TV
Licence 2	1	5	2	3	0	3	0	1	4%	10%
Licence 3	1	11		9	0	6	1	8	3%	29%
DUT/BUT	2	9			1	8	2	5	7%	18%
CPGE	8	3	7	2	5	1	10	3	41%	8%
ATS	1	1		2					1%	3%

PC	7		13	10	5	12	6	10	42%	27%
BTS		1		2		2		2	0%	6%
Autres			1						1%	0%
Total	20	30	23	28	11	32	19	29		

Tableau 20 : origine des étudiants arrivant en cycle d'ingénieur

Diversité

L'ESITech est particulièrement attachée à la diversité des candidats recrutés :

- en termes d'origine sociale, avec 30% de boursiers en moyenne sur l'ensemble des étudiants (Figure 6 et Tableau 23).

- en termes de parité femme/homme, avec 67% de filles sur l'ensemble des étudiants 2022-2023 : 68% en premier cycle, 40% en PS et 87% en TV. Le taux de filles très élevé en TV s'explique par les stéréotypes de genre associés aux métiers de la santé.

		2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Taux de bousiers	PC	36%	7/29 (24%)	7/29 (24%)	14/39 (36%)	11/44 (25%)
	PS3	33%	6/13 (46%)	8/12 (66%)	5/12 (41%)	4/13 (30%)
	TV3	11/32 (34%)	5/30 (16%)	5/29 (17%)	7/22 (32%)	10/19 (52%)
Parité (F/(F+H))	PC	68%	19/29 (65%)	20/29 (69%)	29/39 (74%)	25/44 (55%)
	PS3	40%	8/13 (66%)	6/12 (50%)	6/12 (50%)	11/13 (84%)
	TV3	30/32 (93%)	23/30 (76%)	22/29 (76%)	12/22 (54%)	17/19 (89%)

Tableau 21 : pourcentage de boursiers et parité (base = primo-entrants)[66]

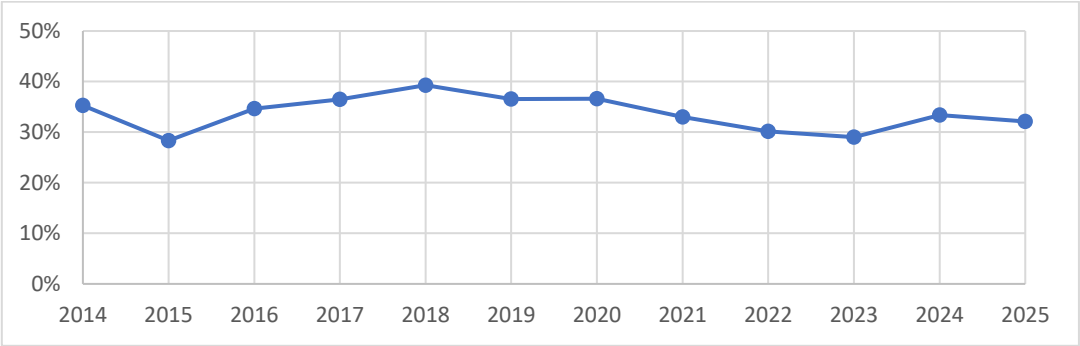


Figure 4 : taux de boursiers (base = ensemble des étudiants de l'école)

[66] base = primo-entrants inscrits en PC1, PS3 et TV3.

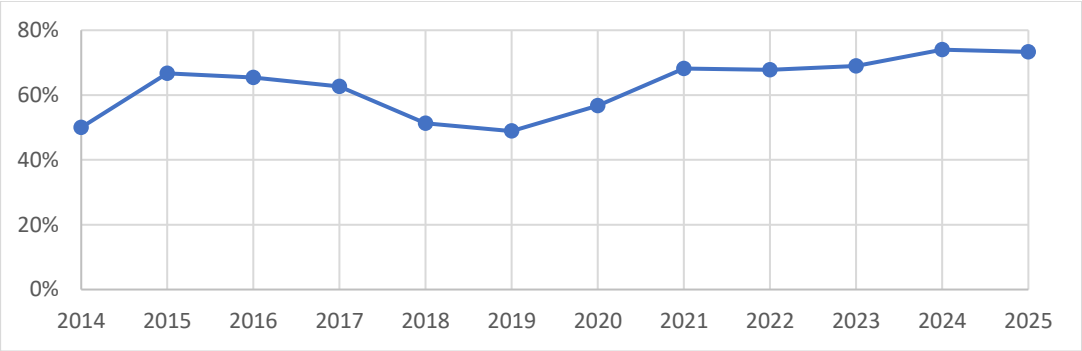


Figure 5 : parité F/(F+H) (base = ensemble des étudiants de l'école)

Éléments de preuve et compléments d'information

	Sélectivité (par filière)	Voir ci-dessus
	Recrutement en FC et VAE	Cf paragraphe D.6.1 à D.6.3

Chapitre E- Recrutement des élèves	
Forces	*Faiblesses*
Les différentes voies d'accès, ce qui permet d'avoir une visibilité nationale et un recrutement local contrôlé. L'existence d'une option santé, dans le cadre de la réforme des études de santé, permet d'attirer de bons étudiants en premier cycle. Il y a une proportion importante de 1er choix pour l'ESI-Tech. L'identité de l'école est claire concernant les secteurs d'activité visés par les formations Il y une bonne connaissance du bassin de recrutement local.	La spécialité PS a un recrutement difficile à stabiliser. Il n'y a pas d'entretien pour le recrutement en PC1, faute de moyens humains permettant de l'organiser. Il y a une méconnaissance et une faible attractivité de la jeunesse pour les secteurs industriels. Il conviendrait de renforcer la visibilité en vue du recrutement national/boursier à Bac+3.
Opportunités	*Risques*
L'identité de l'école qui conduit aux secteurs de la santé, sans exclure les autres secteurs d'activité, est un atout pour la spécialité PS. L'école véhicule une image modernisée des diverses industries de santé. L'option santé en PC permet à des étudiants de découvrir différents domaines liés à la santé. Il faut capitaliser sur l'envie des candidats à s'épanouir dans un domaine porteur de sens. Il y la possibilité d'explorer le vivier de recrutement à niveau bac auprès des lycées français à l'étranger.	On attend une nouvelle réforme des études de santé (PASS / LAS). Une diminution démographique des bacheliers et une réduction de l'attractivité des sciences et techniques sont à prévoir. Il y a plus d'étudiants attirés par TV que par PS, alors que la gamme d'emploi disponibles est plus large en PS. Il y a une diminution du recrutement qualitatif à Bac+3 suite à la transformation DUT -> BUT. La gouvernance du nouveau GIP Groupe INSA peut avoir un retentissement sur le recrutement dans les écoles partenaires. Il devient parfois difficile d'évaluer les acquis réels des lycéen compte tenu de la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies (AI en particulier).

F. La vie étudiante et la vie associative des élèves-ingénieurs

F.1 Accueil et intégration des nouveaux élèves

Réunions d'accueil

L'accueil se fait la première semaine de l'année universitaire, qui s'organise de la façon suivante :

- Réunion d'accueil avec présentation de l'école et de son fonctionnement. Présentation de l'équipe pédagogique et administrative. Intervention du service social et de la médecine préventive. Dans le cadre de l'accueil des 1e année, présentation des méthodes de travail attendues dans l'enseignement supérieur
- Activités physiques et sportives, pendant lesquelles les étudiants de 1e, 2e, 3e et 4e année des deux spécialités sont mélangés. Ces activités font partie de la maquette et sont obligatoires, sauf dispense médicale. Elles permettent une intégration encadrée.
- Activités proposées par le BDE de l'ESITech, en particulier découverte de la ville de Rouen. Ces activités sont placées sur l'emploi du temps des étudiants, mais ne sont pas obligatoires.

Mise à disposition d'informations générales

Toutes les informations nécessaires à l'étudiant dont placés dans un espace de la plateforme pédagogique UniversiTICE[67].

Contact en cas de difficulté

L'adresse générique 'contact@esitech.fr' est connue des futurs étudiants (affichage sur le site internet et les plaquettes de communication) et des étudiants inscrits. Elle permet à l'étudiant de prendre rendez-vous avec la direction, le secrétariat administratif ou l'équipe enseignante et permet de le rediriger vers le service adéquat.

Acceptation du règlement de scolarité et droit à l'image

Le règlement de scolarité est signé par les nouveaux arrivants, ainsi qu'un droit à l'image.

Aide aux étudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont pris en charge par l'école dès que possible et dirigé par l'Espace Monde de l'URN, qui les aident pour leurs démarches administratives (carte de séjour, sécurité sociale, etc.).

Prise en charge du handicap

Dès qu'il y a connaissance d'un handicap, l'étudiant est adressé à l'Espace Handicap de l'URN. Il rencontre les services médicaux de l'URN qui indiquent les aménagements d'études nécessaires à l'école. Ces préconisations sont ensuite transmises aux équipes pédagogiques pour mise en œuvre. L'école met à disposition des tuteurs pour surveillance spécifique d'examen si le besoin a été identifié.

L'association Handisup Normandie, sous convention avec l'URN, aide à l'insertion professionnelle des étudiants handicapés. Elle organise, entre autres, des rencontres entre étudiants handicapés et employeurs. Plusieurs étudiants de l'ESITech en ont bénéficié, en général pour leur premier stage.

Santé et social

L'étudiant de l'ESITech est inscrit à l'université de Rouen Normandie et bénéficie ainsi des services aux étudiants :

[67] Universitice.univ-rouen.fr

- Service de Santé des Étudiants, avec une visite médicale obligatoire pour tous les nouveaux arrivants. Une infirmière et un médecin est à disposition des étudiants sur le site du Madrillet. Des consultations spécialisées sont possibles. Une psychologue est disponible sur rendez-vous. Des séances de sophrologie peuvent être proposées également.
- Service social : une assistance sociale est disponible sur rendez-vous.

Une information sur les IST est faite tous les ans aux étudiants de 1e année de premier cycle par le service de médecine préventive de l'URN.

Sportifs et artistes de haut niveau

Un étudiant peut demander le statut de sportif de haut niveau (SHN). Son dossier est instruit par le SUAPS[68] et des aménagements sont possibles, discutés en coordination avec les entraineurs. De même, le statut d'artiste de haut niveau (AHN) peut être demandé par un étudiant. Son dossier est instruit par la Maison de l'Université de l'URN, compétente en matière de culture.

Éléments de preuve et compléments d'information

	La présentation de rentrée pour les 1e année (premier cycle)	Annexe 3
	La présentation de rentrée pour les 2e, 3e et 4e année (cycle ingénieur)	Annexe 4
	La présentation de rentrée des 5e année	Annexe 5
	Les informations à destination de l'étudiant sur universiTICE	Lien
	Le service Espace Monde de l'URN	Lien
	Le service universitaire Santé Social de l'URN	Lien
	L'Espace Handicap de l'URN	Lien
	Handisup Normandie	Lien
	La procédure de demande de statut de SHN	Lien
	La procédure de demande de statut de AHN	Lien

F.2 Vie étudiante

La vie étudiante s'organise autour des différentes institutions et organisations qui soutiennent les étudiants :

- Le BDE (Bureau des Étudiants) de l'ESITech a un statut d'association loi 1901 et est reconnu comme association étudiante par l'URN. À ce titre, une convention est établie chaque année entre l'URN et le BDE ESITech, permettant l'usage d'un bureau et la gestion d'une salle de convivialité. Les activités s'organisent autour de différents pôles : (i) événementiel, (ii) culture, (iii) communication, (iv) réseaux, (v) sport, (vi) humanitaire, (vii) premier cycle. Le taux d'adhésion est constant et autour de 50% des étudiants inscrits à l'école.

 Le BDE ESITech bénéficie chaque année d'une subvention de la part de l'école. En échange, il participe à certains événements (forum des anciens, par exemple). Il sert également de cadre juridique lorsque des projets étudiants (hors pédagogie) doivent être supportées par une association, pour recevoir des subventions par exemple. Il fait également des demandes de subvention CVEC ou FSDIE.

[68] Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives : https://suaps.univ-rouen.fr

Un dialogue constant existe entre le BDE et la direction de l'ESITech permettant de mettre en garde les étudiants vis-à-vis des activités mettant en cause la dignité humaine. Par ailleurs, le BDE doit signer une charte chaque année.

D'autre part, la ville de Rouen propose une to-do list à destination des organisateurs de soirée. Pour les gros événements, l'association organisatrice peut également envoyer un mail à *prevention.vie-nocturne@rouen.fr* pour que différents services en soient informés (Réseau Astuce, police, ville, pompiers) et prévoient le personnel en fonction.

Activités sportives

Sur le plan sportif, les associations sportives de l'INSA Rouen Normandie (AS-INSA), dans la limite des places disponibles, et le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) sont accessibles aux étudiants de l'ESITech.

La valorisation de l'engagement étudiant

Dans le cadre de la loi 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté l'université de Rouen Normandie, et donc l'ESITech, reconnait et valorise l'engagement étudiant.

La valorisation de l'engagement étudiant peut se faire de différentes façons :

- Modification du contrat pédagogique

Compte tenu de la diversité des recrutements en 3e année, il arrive fréquemment d'avoir des étudiants qui ont déjà acquis certaines compétences, parfois à un niveau supérieur à ce qui est proposé à l'ESITech. Si un étudiant le souhaite, qu'il apporte la preuve de l'acquisition de ces compétences (relevé de notes ou autre document), il peut remplacer un enseignement par une autre activité, en particulier, une activité correspondant à un engagement dans une association ou un projet d'intérêt collectif. Dans ce cas, une modification du contrat pédagogique est signée entre l'école et l'étudiant.

- Le Régime Spécial d'Études

Les étudiants exerçant des responsabilités au sein d'associations, les étudiants ayant un mandat électif, faisant un service civique, ayant une activité professionnelle, ou ayant une activité militaire ou de sapeur-pompier, peuvent passer par l'université pour demander un Régime spécial d'Études : aménagement d'emploi du temps, dispense d'enseignement, dispense de contrôle des connaissances, remplacement d'un stage, allongement de la durée du cursus.

- La Valorisation de l'Engagement

Les étudiants ayant des activités citées dans le paragraphe précédent peuvent demander de valoriser leur engagement sous la forme d'attribution d'UE, de dispense de stage ou d'enseignement.

Une information sur ces possibilités est indiquée sur la partie administrative de la plateforme pédagogique UniversiTICE. Un mail est également envoyé aux étudiants par l'université en début d'année universitaire pour les inciter à déposer une demande de valorisation de l'engagement ou une demande d'aménagement d'études.

Dans la pratique, les étudiants de l'ESITech choisissent la première modalité qui est plus souple.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Statuts du BDE ESITech	Annexe 57
	Soutien à la vie associative	Lien
	Maison de l'Université	Lien

	Le SUAPS	Lien
	Formulaire de modification du contrat pédagogique	Annexe 58
	Régime Spécial d'Études et Valorisation de l'Engagement	Lien

Chapitre F – La vie étudiante et la vie associative	
Forces	*Faiblesses*
Il y a une forte implication des étudiants dans la vie de l'école (cf. nombre d'adhérents au BDE). L'accueil des étudiants est personnalisé, en particulier ceux qui présentent des difficultés (santé, social) grâce à la petite taille de l'école.	Le faible nombre d'étudiants de l'école est un handicap pour l'organisation de grands événements.
Opportunités	*Risques*
Une meilleure intégration du PC1/PC2 du premier cycle dans les activités de l'école est en cours. L'intégration des mobilités entrantes et/ou mutualisation d'enseignement avec d'autres statuts étudiants (master, formation continue, etc.) est une richesse pour l'ensemble des étudiants. L'environnement du campus, avec les associations étudiantes des autres écoles (INSA, ESIGELEC, CESI) et la proximité avec l'UFR ST peut être l'occasion de réaliser des projets communs. Les réseaux auxquels appartient l'école permet de participer à des évènements nationaux (hackathon de la bioproduction de l'Alliance Biotech, école thématique des CMA bioproduction) et internationaux (Summer school Ingenium).	Il faut veille à la pérennité des actions pluriannuelles avec des équipes d'étudiants changeantes d'une année à l'autre. Il peut y avoir une difficulté à fédérer liée à l'hétérogénéité du public étudiant, qui proviennent de différentes formations en 3e année. Compte tenu de la petite taille de l'école, il faut être vigilant à ne pas sur-solliciter les étudiants volontaires.

G. L'insertion professionnelle des diplômés

G.1 Préparation à l'emploi

L'école porte une attention particulière à la préparation à l'emploi des étudiants et à favoriser leur réflexion sur leur projet professionnel leur futur métier. Cette préoccupation se concrétise par :

- Des enseignements tout au long la formation (Tableau 31)
- Des conférences de professionnels
- Un forum d'entreprises, baptisé Café Coaching, avec relecture de CV et simulation d'entretiens par des professionnels
- Le forum des alumni, organisé un samedi matin par an, occasion pour les étudiants de rencontrer de jeunes diplômés et de découvrir leur métier.
- Des entretiens individuels à la demande.

Le forum des alumni et le Café Coaching sont organisés par les étudiants eux-mêmes, dans le cadre d'un projet d'école. Le Café coaching est coorganisé par l'UFR des Sciences et Techniques. C'est donc devenu un événement 'campus'.

Les étudiants handicapés ont la possibilité de participer à des forums spécialisés, organisé la Mission Handicap de l'URN, pour une recherche de stage ou d'emploi.

Année	Enseignement	Nombre d'heures par étudiants	Observation
PC1-S2	Projet professionnel	6h	Échange à distance avec des professionnels par l'intermédiaire de la plateforme MyJobGlasses[69]
PC2-S4	Communication	20h	CV, entretien, pitch
3e année S3	Techniques de recherche d'emploi	7h	CV, lettre de motivation, pitch Prestation réalisée par l'OTECI[70]
3e année S4	Présentation des secteurs de l'industrie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux	10h	
3e année S4	Communication sur les réseaux sociaux (LinkedIn)	10h	
5e année S9	Communication	15h	Utilisation du théâtre d'improvisation pour savoir se placer dans l'espace, se présenter, prendre de l'assurance.

Tableau 22 : actions de préparation à l'emploi

G.2 Résultats de l'insertion (sur les cinq dernières années)

Une enquête est menée en février/mars de l'année n auprès des diplômés de l'année n-1 (enquête à 6 mois) et de l'année $n-2$ (enquête à 18 mois). Elle est faite en ligne avec l'outil LimeSurvey. Les questions posées sont reproduites en annexe 56.

Un bilan statistique est effectué chaque année et présenté en Conseil d'École. Les indicateurs analysés sont ceux demandés pour les Données Certifiées de la CTI. Ces indicateurs sont donnés pour la spécialité PS et pour la spécialité TV. On obtient :

- Le nombre de réponses aux enquêtes à 6 mois et à 18 mois est présenté sur le Tableau 25. En général, le taux de réponse est excellent, même si on a un déclin 18 mois après la sortie de l'école. Cela marque un attachement à l'ESITech, que l'on retrouve chez la plupart des diplômés.
- Le nombre de diplômés en emploi est présenté sur le Tableau 26. On observe un excellent taux d'insertion, même si le faible nombre de diplômés induit de grandes fluctuations. Les diplômés qui ne sont pas en emploi sont soit en poursuite d'études, soit ne cherchent pas d'emploi (pour raison personnelle), soit sont réellement en recherche d'emploi. Le Tableau 27 permet de constater que ces derniers restent minoritaires. Au bout de 18 mois, on voit qu'il peut y a voir quelques diplômés en recherche d'emploi : il s'agit en général de jeunes ingénieurs ayant poursuivi en CDD après leur stage de 5e année, dont le CDD s'est terminé. Le suivi au-delà de 18 mois permet de constater que ceux-là retrouvent un emploi rapidement.
- Le Tableau 28 donne le temps moyen mis par le diplômé pour trouver un emploi juste après sa sortie de l'école. On constate que ce temps moyen est très court, presque toujours inférieur à 2 mois.
- Le nombre d'emplois à l'étranger reste anecdotique, comme le montre le Tableau 29. Ce sont principalement des VIE[71].

[69] https://www.myjobglasses.com/
[70] https://oteci.asso.fr/
[71] Volontaire International à l'Étranger : https://mon-vie-via.businessfrance.fr/

- Les poursuites d'études sont-elles aussi marginales, comme le montre le Tableau 30. Tous les ans, il y a entre 0 et 3 poursuites en thèse, dans des laboratoires locaux aussi bien qu'extérieurs.
- Le salaire médian avec primes est entre 34000 € et 40000 € en fonction des années (Tableau 31). C'est extrêmement fluctuant en fonction de la localisation de l'emploi. Il n'y a pas de différence notable entre les deux spécialités.
- Le salaire des diplômés femmes et hommes a été moyennée sur les deux spécialités pour obtenir des échantillons plus fournis, compte tenu du fait que les salaires sont pratiquement identiques (Tableau 32). On constate que les salaires des femmes sont un peu plus faibles que ceux des hommes, ce qui peut s'expliquer par les secteurs industriels différents auxquels s'adressent les deux spécialités.

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Nombre de réponses à 6 mois	PS	12/13	19/19	8/10	22/23	22/23
	TV	28/29	32/29[72]	28/29	44/44	32/33
Nombre de réponses à 18 mois	PS	12/13	12/19	9/10	19/23	-
	TV	25/29	21/29	25/29	38/44	-

Tableau 23 : proportion des diplômés répondant aux enquêtes sur l'emploi[73]

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Nombre de diplômés en emploi à 6 mois (base : répondants)	PS	8/12 (66%)	14/19 (74%)	8/8 (100%)	19/22	21/22
	TV	20/28 (71%)	24/32 (75%)	26/28 (92%)	38/44	25/32
Nombre de diplômés en emploi à 18 mois (base : répondants)	PS	12/12 (100%)	12/12 (100%)	9/9 (100%)	18/19	-
	TV	24/25 (96%)	17/21 (81%)	23/25	35/38	-

Tableau 24 : nombre de diplômés en emploi[74]

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
En recherche d'emploi à 6 mois	PS	4	4	0	1	1
	TV	7	5	0	4	7
En recherche d'emploi à 18 mois	PS	0	0	0	0	
	TV	1	2	2	1	

Tableau 25 : nombre de diplômés déclarant rechercher un emploi (enquête à 6 mois)[75]

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Temps moyen d'obtention d'un emploi (en mois)	PS	0.6	1.1	1.5	1.0	1.4
	TV	1.0	0.7	0.6	0.8	1.1

Tableau 26 : temps moyen d'obtention d'un emploi (enquête à 6 mois)

[73] Par exemple, les diplômés de la promotion PS de 2021 étaient 19 sur 19 diplômés à répondre à l'enquête au bout de 6 mois, mais n'étaient que 12 à y répondre au bout de 18 mois.

[74] Par exemple, les diplômés de la promotion PS de 2021 étaient 14 en emplois sur 19 répondants au bout de 6 mois et 12 en emploi sur 12 répondants au bout de 18 mois.

[75] Par exemple, les diplômés de la promotion GP de 2021 étaient 4 à rechercher un emploi après 6 mois et 0 après 18 mois. On a exclu les diplômés qui déclare ne pas rechercher d'emploi. Ceux qui cherchent un emploi après 18 mois peuvent avoir eu un CDD précédemment.

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Nombre d'emplois à l'étranger (y compris VIE)	PS	0	0	1	2	1
	TV	0	1	2	7	1

Tableau 27 : nombre d'emplois à l'étranger (enquête à 6 mois)

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Poursuite d'études	PS	0	1	0	1	0
	TV	1	3	2	2	0
Thèse	PS	0	0	0	3	3
	TV	0	1	0	2	0

Tableau 28 : nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèse) et en thèse

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Salaire médian (avec primes)	PS	38000	34400	39500	40750	38000
Salaire médian (sans primes)		34300	34000	35000	37200	37000
Salaire médian (avec primes)	TV	38000	34000	40000	38000	
Salaire médian (sans primes)		34800	31000	35000	36000	

Tableau 29 : salaire médian (hors thèse)

Année n du diplôme →		**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Salaire moyen F	avec primes	37000	37100	39000	39722	39984
	sans primes	33900	32500	35900	37500	37600
Salaire moyen H	avec primes	38900	34800	40500	42606	40166
	sans primes	34100	33400	33200	39421	37551

Tableau 30 : salaires moyens en € à l'embauche des hommes et des femmes

Le Tableau 33 donne la proportion d'emplois par secteur. La partie pharmacie est prépondérante en TV, avec 80% des emplois, ce qui est l'objectif de la formation. On remarque que les secteurs industriels concernés par les diplômés de PS sont beaucoup plus divers, mais également en accord avec l'objectif de la formation : des ingénieurs pluridisciplinaires, pouvant s'insérer dans presque tous les secteurs industriels.

Les fonctions occupées par les diplômés TV et PS sont un peu différentes : beaucoup en qualité en TV et plus en R&D en PS.

	TV	PS
Pharmacie	20	0
Cosmétique	1	0
Industrie des produits de santé (autres que pharmacie et cosmétique)	3	2
Secteur public (recherche, enseignement, etc.)		2
Transports		5
Défense		2
Industrie manufacturière		1
Energie		6
Génie civil		
Autres	1	3
Total	25	21

Tableau 31 : répartition des emplois par secteur d'activité pour les diplômés 2024 après 6 mois

G.3 Vie professionnelle des diplômés

Une association d'anciens étudiants, Alumni ESITech, a été créée en 2021. Elle ne fonctionne plus vraiment. Une enquête est en cours pour suivre l'évolution professionnelle des diplômés en TV, avec une comparaison alternants/non alternants.

Éléments de preuve et compléments d'information

	Enquête type de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), taux de réponses et résultats par spécialité et par genre	En cours

Chapitre G – L'insertion professionnelle des diplômés	
Forces	*Faiblesses*
Le taux d'emploi est très bon depuis la création de l'école. Les fonctions exercées par les diplômés correspondent bien aux objectifs de la formation, en particulier dans les domaines scientifiques. De façon générale, il est facile d'activer le réseau des 'anciens' pour réaliser des enseignements, faire des témoignages… L'alternance favorise l'employabilité.	Il existe encore un manque de recul sur l'intégration des diplômés PS dans le secteur de la santé. Il est difficile de structurer les alumni.
Opportunités	*Risques*
Le secteur de la santé possède un fort potentiel d'innovation industrielle. Il y a la possibilité d'obtenir des diplômes de pharmacien et ingénieur, ce qui accroît les possibilités d'emploi.	Il y a actuellement une grande frilosité des entreprises de santé, compte tenu du contexte économique et international. Il y a une diminution des aides à l'apprentissage en post-bac.

H. Analyse SWOT de l'ESITech

Forces	*Faiblesses*
Le statut de l'école est clair, au sein d'une université qui lui apporte son soutien. Les formations sont originales dans le grand ouest, peu communes au niveau national et au sein du Groupe INSA. L'image de l'école est cohérente, centrée sur la santé L'école est bien intégrée dans le tissu industriel national de la santé : les diplômés sont reconnus pour leur rigueur scientifique et leur savoir-être professionnel L'école est actrice de la structuration des formations en production des (bio)médicaments par son appartenance à des réseaux. La multidisciplinarité universitaire est un atout pour l'adaptation de la formation aux besoins des secteurs professionnels. Un taux d'emploi très bon depuis la création de l'école	Il faut améliorer la visibilité nationale de l'ESITech en direction des futurs recrutés. Il faut parfaire la communication, en mettant en avant les spécificités, la complémentarité des deux spécialités et l'alternance. La formalisation du SMQ est à poursuivre. La visibilité dans le domaine très polystructurel des dispositifs médicaux est à accroitre. La mobilité entrante est faible. L'interface entre biologie et physique en recherche met du temps à se mettre en place.

La petite taille de l'école permet une personnalisation de la formation.	
Opportunités	*Risques*
Le projet AMI CMA BIOT2@Normandie autour du Biomédicament et du Biotesting est un atout pour l'école par son apport en moyens humains et financiers. L'écosystème de la recherche environnante est particulièrement riche, avec un développement de projets dans les laboratoires de physique et en biologie en lien avec l'école. Il y a un lien fort entre l'école et les autres formations de santé (LAS, double diplôme pharmacien-ingénieur). L'école participe à la structuration de la communauté du biomédicament, en particulier en ce qui concerne la formation (France 2030, France Biolead, Alliance Biotech) La multidisciplinarité physique/biologie est un atout pour l'alternance.	Les formations pourraient ne pas arriver à trouver son public étudiant, du fait de la diminution démographique et de l'attrait réduit des bacheliers pour les sciences et technologies. L'investissement des équipes pédagogiques et enseignantes est à conserver sur la durée. Les contextes financiers universitaires et économique sont actuellement difficiles. Le secteur du biomédicament en France ralentit, ayant comme conséquence un manque de visibilité à court terme. On constate l'apparition de nouveaux acteurs en formation supérieure qui brouillent l'image des biotech. On s'interroge sur l'influence de la transformation du Groupe INSA en GIP sur les relations avec les écoles partenaires.